Nations Unies A/C.5/56/25

Assemblée générale

Distr. générale
10 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Cinquième Commission
Point 123 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003

Prévisions concernant les dépenses relatives aux questions dont le Conseil de sécurité est saisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document se rapporte aux décisions prises par le Conseil de sécurité en 2001, à la demande de gouvernements ou sur recommandation du Secrétaire général, en matière de missions de bons offices, de diplomatie préventive et de missions de rétablissement de la paix après des conflits.

L'Assemblée générale a notamment décidé, dans sa résolution 55/233 du 23 décembre 2000, qu'un montant de 93,7 millions de dollars, aux taux révisés de la période 2000-2001, devrait être prévu dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 pour les missions politiques spéciales, et que tout besoin supplémentaire devrait continuer d'être traité conformément à sa résolution 41/213.

On trouvera dans le présent rapport le montant des ressources qu'il est proposé de prévoir pour 15 missions politiques qui se rapportent à des questions dont le Conseil de sécurité est saisi et dont le mandat empiète sur l'exercice biennal 2002-2003. Le montant total des crédits nécessaires, soit 29 519 400 dollars, serait imputé sur le montant de 93,7 millions de dollars (avant réévaluation des coûts) proposé au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (sect. 3)].

01-68620 (F) 121201 121201

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Introduction	5.1–5.4	4
II.	Présence politique de l'ONU	5.5–5.73	7
	A. Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique	5.6–5.11	7
	B. Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique	5.12–5.14	8
	C. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	5.15–5.20	9
	D. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest	5.21-5.24	10
	E. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria	5.25-5.28	10
	F. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	5.29-5.32	11
	G. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine	5.33-5.37	12
	H. Bureau des Nations Unies en Angola	5.38-5.43	13
	I. Instance de surveillance concernant les sanctions contre l'UNITA	5.44-5.47	13
	J. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (en Afrique)	5.48-5.51	14
	K. Représentant personnel du Secrétaire général pour le sud du Liban	5.52-5.58	15
	L. Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan	5.59-5.62	16
	M. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville	5.63-5.66	17
	N. Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan	5.67-5.69	18
	O. Comité contre le terrorisme créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité	5.70-5.73	19
III.	Prévisions révisées découlant des activités du Conseil de sécurité	5.74	19
IV.	Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre	5.75	20
Annexes			
I.	Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2002 au 28 février 2003		21
II.	Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002		23
III.	Bureau politique des Nations Unies en Somalie : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003		25
IV.	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003		28

V. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL) : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 31

VI. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 34

VII. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 . 37

VIII. Bureau des Nations Unies en Angola : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 15 avril 2002 44

IX. Instance de surveillance des sanctions contre l'UNITA : prévisions des dépenses pour la période du 1er janvier au 19 avril 2002 48

X. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 51

XI. Représentant spécial du Secrétaire général pour le sud du Liban : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 55

XII. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 1er juin 2002. 58

XIII. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 61

XIV. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 64

XV. Comité contre le terrorisme créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002 66

I. Introduction

5.1 Le présent rapport a pour objet de demander que soit assuré, au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le financement nécessaire aux missions politiques se rapportant aux décisions prises par le Conseil de sécurité à la demande de gouvernements ou sur recommandation du Secrétaire général.

5.2 Six de ces missions (Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique, Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria, Bureau des Nations Unies en Angola, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs et Bureau politique des Nations Unies à Bougainville) ont été créées avant 2000. Dans leur cas, les crédits nécessaires faisaient partie des crédits initialement ouverts, puis des crédits révisés, au titre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001, conformément aux dispositions des résolutions 41/213, en date du 19 décembre 1986, et 53/206, en date du 18 décembre 1998, de l'Assemblée générale.

5.3 Les neuf autres mandats ont été approuvés au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Il s'agit du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, de l'Instance de surveillance concernant les sanctions contre l'UNITA, du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sud du Liban, du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan, du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, du Comité contre le terrorisme créé en application de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité et du Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique.

5.4 On trouvera dans le tableau 1 un récapitulatif des crédits à ouvrir et au tableau 2 les effectifs nécessaires, mission par mission. Les montants proposés tiennent compte des dépenses supplémentaires dues, d'une part, à la création du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, dirigé par une personnalité qui a rang de secrétaire général adjoint et est secondée par un effectif de 18 personnes, dont sept recrutées sur le plan international (1 D-2, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 agent des services généraux) et 11 agents recrutés localement, et, d'autre part, au renforcement des bureaux ci-après : a) Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine : 14 fonctionnaires supplémentaires, dont six recrutés sur le plan international (1 P-3, 3 P-2 et 2 agents des services généraux) et huit recrutés localement, le Conseil de sécurité ayant manifesté qu'il souhaitait renforcer le rôle de la Mission, particulièrement pour ce qui touche au système judiciaire, au renforcement des institutions et aux droits de l'homme, ainsi que son système d'alerte rapide; b) Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs : création d'un poste P-4 d'attaché de liaison pour les questions politiques détaché à Addis-Abeba, secondé par du personnel local; c) Bureau politique des Nations Unies à Bougainville : le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a demandé une aide au Secrétaire général pour l'application de l'accord de paix concernant Bougainville, particulièrement en ce qui concerne la collecte et l'élimination des armes (1 P-4 et 1 agent des services généraux); d) Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan : renforcement des moyens (1 P-4 et 2 agents des services généraux), vu la gravité de la situation politique et humanitaire dans le pays et ses environs;

e) Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique : deux nouveaux postes (1 P-4 et 1 P-3, plus la création de 1 D-1 contrebalancée par la suppression de 1 P-5). Quant au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria, l'effectif proposé compte un P-3 de moins que précédemment.

Tableau 1
Prévisions de dépenses relatives aux activités dont le Conseil de sécurité est saisi

	(milliers de dollars É.-U.)			
	Crédits ouverts et autorisations de dépenses accordées pendant l'exercice biennal 2000-2001	*Montant prévu des dépenses de l'exercice biennal 2000-2001*	*Dépenses prévues pour l'exercice biennal 2002-2003*	*Durée du nouveau mandat*
Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique	1 228,8	1 294,5	1 089,9	14 mois
Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique	304,8	124,8	101,9	Un an
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	1 707,8	1 677,9	1 892,6	Deux ans
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest	–	–	4 043,7	Deux ans
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria	3 784,3	3 275,0	1 835,2	Un an
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	5 219,4	4 836,4	2 722,7	Un an
Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine	6 196,2	5 356,5	4 628,5	Un an
Bureau des Nations Unies en Angola	14 402,2	12 533,1	2 327,0	3 mois et demi
Instance de surveillance concernant les sanctions contre l'UNITA	1 567,6	1 632,5	713,9	3 mois et demi
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs	3 417,9	2 693,4	1 654,5	Un an
Représentant spécial du Secrétaire général pour le sud du Liban	1 109,8	937,5	950,4	Un an
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan	2 251,1	2 254,5	772,9	5 mois
Bureau politique des Nations Unies à Bougainville	2 482,0	2 396,5	1 543,4	Un an
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	602,1	602,1	3 116,8	Un an
Comité contre le terrorisme créé en application de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité	166,4	166,4	2 126,0	Un an
Total	**44 440,4**	**39 781,1**	**29 519,4**	

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Service mobile et sécurité*	*Services généraux*	**Personnel international total**	*Personnel local*	**Total général**
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**					
Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique														
Effectif actuel (2001)	1	–	–	–	1	–	1	–	**3**	–	2	**5**	–	**5**
Effectif proposé pour 2002	1	–	–	1	–	1	2	–	**5**	–	2	**7**	–	**7**
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie														
Effectif actuel (2001)	–	–	1	–	1	1	–	–	**3**	2	–	**5**	2	**7**
Effectif proposé pour 2002	–	–	1	–	1	1	–	–	**3**	2	–	**5**	2	**7**
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest														
Effectif actuel (2001)	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**	–	**–**
Effectif proposé pour 2002	1	–	1	–	2	2	1	–	**7**	–	1	**8**	11	**19**
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria														
Effectif actuel (2001)	–	–	1	–	1	2	3	–	**7**	2	2	**11**	9	**20**
Effectif proposé pour 2002	–	–	1	–	1	2	2	–	**6**	2	2	**10**	9	**19**
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau														
Effectif actuel (2001)	–	–	1	–	1	3	2	2	**9**	2	4	**15**	13	**28**
Effectif proposé pour 2002	–	–	1	–	1	3	2	2	**9**	2	4	**15**	13	**28**
Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine														
Effectif actuel (2001)	–	–	1	–	1	4	1	2	**9**	6	3	**18**	24	**42**
Effectif proposé pour 2002	–	–	1	–	1	4	2	5	**13**	6	5	**24**	32	**56**
Bureau des Nations Unies en Angola														
Effectif actuel (2001)	–	–	1	1	2	12	11	–	**27**	11	18	**56**	67	**123**
Effectif proposé pour 2002	–	–	1	1	2	12	11	–	**27**	11	18	**56**	67	**123**
Instance de surveillance concernant les sanctions contre l'UNITA														
Effectif actuel (2001)	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	2	**2**	–	**2**
Effectif proposé pour 2002	–	–	–	–	–	–	–	1	**1**	–	1	**2**	–	**2**
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs														
Effectif actuel (2001)	–	1	–	–	1	3	1	–	**6**	–	2	**8**	5	**13**
Effectif proposé pour 2002	–	1	–	–	1	4	1	–	**7**	–	2	**9**	6	**15**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Service mobile et sécurité*	*Services généraux*	**Personnel international total**	*Personnel local*	**Total général**
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**					
Représentant spécial du Secrétaire général pour le sud du Liban														
Effectif actuel (2001)	–	1	–	–	1	–	1	–	**3**	–	1	**4**	2	**6**
Effectif proposé pour 2002	–	1	–	–	1	–	1	–	**3**	–	1	**4**	2	**6**
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan														
Effectif actuel (2001)	–	1	–	–	1	3	1	–	**6**	1	2	**9**	19	**28**
Effectif proposé pour 2002	–	1	–	–	1	3	1	–	**6**	1	2	**9**	19	**28**
Bureau politique des Nations Unies à Bougainville														
Effectif actuel (2001)	–	–	1	–	1	2	1	–	**5**	1	–	**6**	2	**8**
Effectif proposé pour 2002	–	–	1	–	1	2	2	–	**6**	1	1	**8**	2	**10**
Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan														
Effectif actuel (2001)	1	1	1	2	1	4	–	–	**10**	–	4	**14**	–	**14**
Effectif proposé pour 2002	1	1	1	2	1	5	–	–	**11**	–	6	**17**	–	**17**
Comité contre le terrorisme créé en application de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité														
Effectif actuel (2001)	–	–	–	–	1	–	1	–	**2**	–	3	**5**	–	**5**
Effectif proposé pour 2002	–	–	–	–	1	–	1	–	**2**	–	3	**5**	–	**5**
Total : Effectif actuel (2001)	**2**[a]	**4**	**7**	**3**	**13**	**34**	**23**	**4**	**90**	**25**	**43**	**158**	**143**	**301**
Effectif proposé pour 2002	**3**[a]	**4**	**8**	**4**	**14**	**39**	**26**	**8**	**106**	**25**	**48**	**179**	**163**	**342**

[a] On prévoit en outre un poste de secrétaire général adjoint engagé en vertu d'un contrat-cadre pour l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique (trois mois au maximum en 2002).

II. Présence politique de l'ONU

5.5 Sont passées en revue dans les paragraphes ci-après les missions de bons offices et de rétablissement ou de renforcement de la paix dont le Conseil de sécurité reste saisi et pour lesquelles il demande au Secrétaire général d'apporter l'appui dont elles auront besoin au cours de l'exercice biennal 2002-2003.

A. Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique (1 089 900 dollars)

5.6 Dans une lettre au Président du Conseil de sécurité datée du 29 novembre 2001, le Secrétaire général a informé le Conseil que l'action menée par son Conseiller spécial, Ibrahim Gambari, pour faire avancer la cause de la paix en Angola avait un effet favorable sur les relations entre le Gouvernement angolais et le système des Nations Unies et avait permis d'ouvrir de nouveaux circuits de communication.

5.7 Le Secrétaire général indiquait qu'il y avait encore de nombreux problèmes dont il fallait s'occuper en Angola, par exemple en ce qui concerne la nécessité d'obtenir que les parties acceptent de négocier selon les termes de l'Accord de Lusaka, l'appui à apporter à la société civile, l'aide à apporter au gouvernement en vue de l'élaboration de projets pilotes de réinstallation, et la nécessité d'aider à aboutir à une situation dans laquelle il soit possible de tenir des élections crédibles. Le Conseiller spécial conseille le Secrétaire général sur d'autres problèmes posés par l'Afrique, notamment en ce qui concerne la région des Grands Lacs, l'Afrique australe et les travaux du Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

5.8 Le Secrétaire général indiquait qu'il serait souhaitable que son Conseiller spécial continue à suivre le déroulement des événements dans la sous-région et à participer à l'action menée pour faire avancer le processus de paix, ainsi qu'à assurer des fonctions de coordination dans le cadre des travaux du Groupe de travail susmentionné.

5.9 C'est en raison de ce qui précède que le Secrétaire général a décidé de proroger jusqu'au 28 février 2003 la nomination de son Conseiller spécial chargé de fonctions spéciales en Afrique.

5.10 Au moment où le texte du présent rapport est soumis, le Conseil de sécurité n'a pas encore donné suite à la lettre du Secrétaire général.

5.11 Si le Conseil de sécurité répond favorablement à la lettre du Secrétaire général en date du 29 novembre 2001, les ressources nécessaires au Conseiller du Secrétaire général chargé de fonctions spéciales en Afrique pour la période du 1er janvier 2002 au 28 février 2003 s'élèveront à 1 089 900 dollars. La réponse du Conseil de sécurité sera communiquée oralement. On trouvera à l'annexe I des précisions sur le montant prévu.

B. Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique

5.12 Dans une lettre datée du 29 octobre 2001 adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2001/1031), le Secrétaire général a informé le Conseil que son Conseiller spécial, Mohamed Sahnoun, suivait l'évolution de la situation dans la sous-région de la corne de l'Afrique, particulièrement en Somalie et au Soudan, et lui donnait des opinions et des conseils sur la manière dont l'ONU pourrait intervenir utilement dans ces pays; en outre, M. Sahnoun le représentait aux réunions de l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement et au Forum de partenaires organisé par cette autorité pour les deux pays en question. Le Secrétaire général informait le Conseil de sécurité qu'il avait décidé de proroger la nomination de son Conseiller spécial jusqu'au 31 décembre 2002.

5.13 Dans une lettre datée du 31 octobre 2001 (S/2001/1032), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de la décision annoncée dans sa lettre.

5.14 On trouvera à l'annexe II le détail des ressources prévues pour l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique.

C. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (1 892 600 dollars)

5.15 En avril 1995, pour donner suite à une demande du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a créé, avec l'appui du Conseil, une petite mission politique chargée de continuer d'assurer le suivi de la situation en Somalie et en particulier de tenir le Conseil informé des événements ayant une incidence sur la situation humanitaire, les conditions de sécurité pour le personnel des organismes humanitaires dans le pays, le rapatriement des réfugiés et les répercussions dans les pays voisins (voir S/1995/322). Comme la situation ne permettait pas d'installer le bureau à Mogadishu, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie a été ouvert à Nairobi le 15 avril 1995.

5.16 Dans un rapport au Conseil de sécurité daté du 11 octobre 2001 (S/2001/963), le Secrétaire général a indiqué que les problèmes politiques et humanitaires et les problèmes de développement avec lesquels se débattait la Somalie étaient d'une telle ampleur que le processus de consolidation de la paix risquait de prendre longtemps. Une des tâches primordiales de la communauté internationale était d'apporter un soutien au processus de paix en Somalie, à l'institution de l'état de droit et à la mise en place d'institutions politiques et judiciaires dans le pays; celui-ci aurait aussi besoin d'être aidé à rebâtir son infrastructure administrative et matérielle. Cependant, à la suite d'une évaluation des conditions de sécurité à Mogadishu effectuée fin février 2001, il a fallu conclure que cette situation ne permettait pas d'installer dans le pays un bureau de consolidation de la paix. Dans ces conditions, le Secrétaire général ne pouvait pas recommander au Conseil de sécurité d'installer une mission de consolidation de la paix en Somalie. Il indiquait néanmoins que l'évolution de la situation continuerait d'être suivie de près et que quand elle se serait suffisamment améliorée, une proposition détaillée serait présentée au Conseil. En attendant, il proposait de proroger le mandat du Bureau pour une nouvelle période de deux ans (2002-2003).

5.17 Dans une déclaration datée du 31 octobre 2001 (S/PRST/2001/30), le Président du Conseil de sécurité a notamment prié le Secrétaire général de dépêcher une mission interinstitutions dirigée par le Siège, chargée de mener une évaluation globale de la situation sécuritaire en Somalie, y compris à Mogadishu, sur la base des normes générales en vigueur à l'ONU, d'établir des propositions sur la façon dont l'ONU pourrait dispenser une assistance supplémentaire pour démobiliser les membres des milices et assurer la formation de policiers relevant du Gouvernement national de transition et d'examiner les possibilités d'ajustement, selon que de besoin, du mandat du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie.

5.18 Dans une lettre datée du 16 novembre 2001 adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2001/1097), le Secrétaire général a rappelé son rapport du 11 octobre 2001 et indiqué que, vu le rôle important et indispensable que jouait le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, il comptait maintenir celui-ci en activité pendant l'exercice biennal 2002-2003, avec ses moyens actuels, en attendant que les conditions de sécurité en Somalie s'améliorent suffisamment pour qu'il puisse proposer de créer un bureau de consolidation de la paix dans le pays.

5.19 Dans une lettre datée du 21 novembre 2001 (S/2001/1098), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de sa décision.

5.20 On trouvera à l'annexe III le détail des prévisions de dépenses relatives au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003.

D. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (4 043 700 dollars)

5.21 Le Conseil de sécurité, dans une déclaration de son président, en date du 21 décembre 2000, sur la situation en Guinée (S/PRST/2000/41), s'est félicité que le Secrétaire général ait décidé d'envoyer une mission pluridisciplinaire interinstitutions en Afrique de l'Ouest, s'est dit favorable à ce que cette mission ait lieu aussitôt que possible et a indiqué qu'il attendait avec intérêt son rapport et ses recommandations. La mission s'est rendue dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest du 6 au 27 mars 2001. Par sa lettre datée du 2 mai 2001 (S/2001/434), adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a transmis le rapport de la mission pluridisciplinaire au Conseil.

5.22 Dans sa lettre datée du 25 juin 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait connaître son intention de créer un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest dirigé par un Représentant spécial et sollicité l'assentiment du Conseil de sécurité. Dans sa lettre ultérieure datée du 26 novembre 2001, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité (S/2001/1128), le Secrétaire général a indiqué que le bureau serait désigné sous le nom de Bureau du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et exposé son mandat. Il a également indiqué qu'il comptait installer ce bureau à Dakar (Sénégal) et que la durée de son mandat était fixée à trois ans, à compter de janvier 2002, sous réserve des conclusions de l'examen mené au terme de sa première année d'activité.

5.23 Dans sa réponse datée du 29 novembre 2001 (S/2001/1129), la Présidente du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que le Conseil se félicitait de son intention de créer le Bureau susmentionné et avait pris acte des fonctions dont il devrait s'acquitter.

5.24 On trouvera à l'annexe IV le détail des prévisions de dépenses concernant le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest pour la période de deux ans allant du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003.

E. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (1 835 200 dollars)

5.25 Depuis sa création, en novembre 1997, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL) a soutenu les efforts déployés par le Gouvernement libérien pour consolider la paix, promouvoir la réconciliation nationale et renforcer les institutions démocratiques. Le Bureau fournissait également un cadre politique permettant d'harmoniser et de dynamiser les actions entreprises dans le système des Nations Unies pour traiter les questions liées à la consolidation de la paix au lendemain du conflit. En coopération avec la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone et la Commission économique pour l'Afrique, le BANUL a appuyé les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour relancer l'Union du fleuve

Mano, un mécanisme de coopération sous-régionale entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

5.26 En dépit des circonstances difficiles qui règnent dans le pays et dans la sous-région sur le plan politique et sur celui de la sécurité, le Bureau continue à apporter une contribution précieuse à l'action en faveur de la réconciliation nationale. Il a tenu le Secrétaire général et le Conseil de sécurité informés de l'évolution de la situation dans le pays et a offert une filière politique utile entre le Libéria et la communauté internationale, en particulier depuis l'imposition des sanctions. Il a également concouru aux diverses phases du processus de paix en Sierra Leone. Pour ces raisons, et après consultation du Gouvernement libérien, le Secrétaire général, dans sa lettre datée du 12 octobre 2001, adressée au Conseil de sécurité (S/2001/981), a recommandé que le mandat du BANUL soit prorogé d'un an, jusqu'au 31 décembre 2002, et indiqué qu'il avait l'intention de procéder en 2002 à un examen approfondi du mandat du Bureau et de faire des propositions appropriées à ce sujet au Conseil de sécurité.

5.27 Dans une lettre datée du 18 octobre 2001 (S/2001/982), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de la recommandation figurant dans sa lettre du 12 octobre 2001.

5.28 On trouvera à l'annexe V le détail des prévisions de dépenses concernant le Bureau pour 2002.

F. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (2 722 700 dollars)

5.29 En vue de répondre aux besoins de la Guinée-Bissau et à la demande que lui avait adressée le Conseil de sécurité le priant de lui faire des recommandations sur le rôle que pourrait éventuellement jouer l'Organisation des Nations Unies dans le processus de paix et de réconciliation en Guinée-Bissau, le Secrétaire général a proposé la création d'un Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) (S/1999/232). Par sa résolution 1233 (1999) du 6 avril 1999, le Conseil de sécurité a appuyé la décision du Secrétaire général de créer un Bureau d'appui.

5.30 Dans une lettre datée du 5 octobre 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2001/960), le Secrétaire général a indiqué que, dans le rapport qu'il avait présenté au Conseil de sécurité le 27 septembre 2001 au sujet de la Guinée-Bissau (S/2001/915), il avait insisté sur l'évolution récente de la situation et les activités menées par le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau pour contribuer à consolider la paix dans le pays. Malgré quelques améliorations, la situation générale de la Guinée-Bissau demeurait dangereusement instable et le Secrétaire général engageait la communauté internationale à apporter un appui essentiel. Lors d'entretiens récents avec le Représentant du Secrétaire général, les autorités du pays avaient rendu hommage aux efforts déployés par le BANUGBIS et demandé que son mandat soit prolongé jusqu'aux prochaines élections législatives et présidentielles. En conséquence, le Secrétaire général recommandait de prolonger le mandat du Bureau jusqu'au 31 décembre 2002.

5.31 Dans une lettre datée du 10 octobre 2001 (S/2001/961), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de la proposition qui figurait dans sa lettre du 5 octobre 2001.

5.32 On trouvera à l'annexe VI le détail des prévisions de dépenses concernant le Bureau pour 2002.

G. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (4 628 500 dollars)

5.33 Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) a été créé par le Conseil de sécurité le 15 février 2000 (S/1999/1235) après le retrait de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) afin d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour consolider la paix et la réconciliation nationale, renforcer les institutions démocratiques et faciliter la mobilisation sur le plan international d'un soutien politique et de ressources pour la reconstruction nationale et le redressement économique.

5.34 Dans une déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 17 juillet 2001 (S/PRST/2001/18), le Conseil a prié le Secrétaire général de lui soumettre, le 30 septembre 2001 au plus tard, des recommandations sur ce que les Nations Unies pourraient faire de plus pour contribuer au relèvement de la République centrafricaine, en prêtant particulièrement attention au renforcement du BONUCA; à la recherche, avec le Gouvernement centrafricain et en coopération avec les institutions compétentes, des moyens de fournir des compétences dans le domaine de l'administration publique et des finances publiques, notamment par le détachement d'experts de ces questions; ainsi qu'à la poursuite et à l'amélioration de la restructuration des forces armées centrafricaines et à l'application d'un programme efficace de collecte des armes.

5.35 À la demande du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a soumis au Conseil, le 21 septembre 2001, un rapport (S/2001/886) dans lequel il présentait des recommandations sur l'assistance au relèvement de la République centrafricaine et le renforcement du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays. Le Secrétaire général recommandait, entre autres, de renforcer le mandat du BONUCA afin de rendre son action plus efficace et plus visible par l'accroissement de ses moyens, le renforcement de ses capacités administratives et la mise à disposition de ressources en adéquation avec le mandat révisé et les tâches correspondantes, à savoir la concrétisation du dialogue politique et de la réconciliation nationale, le suivi de la situation en matière de sécurité, le respect et la promotion des droits de l'homme et l'appui politique à la mobilisation des ressources en vue de la reconstruction économique du pays.

5.36 Dans une déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 26 septembre 2001 (S/PRST/2001/25), le Conseil a noté avec intérêt que le Secrétaire général se proposait, en concertation avec le Gouvernement centrafricain, de proroger le mandat du BONUCA et de le renforcer conformément au paragraphe 29 de son rapport (S/2001/886). Dans ce paragraphe, le Secrétaire général proposait de renforcer le Bureau sur le plan politique et dans les domaines de la sécurité, de la police civile, des droits de l'homme et du redressement économique.

5.37 On trouvera à l'annexe VII le détail des prévisions de dépenses concernant le BONUCA pour 2002.

H. Bureau des Nations Unies en Angola (2 327 000 dollars)

5.38 Le Bureau des Nations Unies en Angola (BUNUA) a été créé par la résolution 1268 (1999) du Conseil de sécurité en date du 15 octobre 1999. Au paragraphe 46 de son rapport au Conseil de sécurité (S/2000/977), le Secrétaire général a indiqué que le Bureau continuait de jouer un rôle essentiel en fournissant une assistance au Gouvernement angolais dans le domaine du renforcement des capacités en matière de protection des droits de l'homme et en aidant à mobiliser un soutien humanitaire auprès de la communauté internationale. En conséquence, il recommandait de proroger le mandat du Bureau pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 15 avril 2001.

5.39 Dans sa lettre datée du 13 octobre 2000 (S/2000/987), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient examiné son rapport et qu'ils souscrivaient à sa recommandation relative à la prorogation du mandat du Bureau jusqu'au 15 avril 2001.

5.40 Dans le contexte du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (A/55/645), des ressources supplémentaires avaient été prévues pour le financement des dépenses de la Mission sous réserve que le mandat soit prorogé pour la période du 16 avril au 31 décembre 2001, ces ressources ne pouvant être utilisées que si le Conseil de sécurité approuvait la prorogation du mandat au-delà du 15 avril 2001.

5.41 Dans son rapport daté du 10 octobre 2001 (S/2001/956), le Secrétaire général indiquait notamment que le BUNUA continuait de jouer un rôle essentiel en fournissant une assistance au Gouvernement et au peuple angolais dans les domaines des droits de l'homme et du renforcement des capacités, ainsi que dans celui, crucial, de l'aide humanitaire. Outre qu'il suivait la situation sur le terrain, le Bureau symbolisait de manière significative l'engagement continu de la communauté internationale en faveur de la cause pressante de la paix, de l'harmonie et de la prospérité en Angola. En conséquence, le Secrétaire général recommandait au Conseil de sécurité de proroger le mandat du BUNUA jusqu'au 15 avril 2002.

5.42 Dans une lettre datée du 16 octobre 2001 (S/2001/973), le Président du Conseil de sécurité a fait savoir au Secrétaire général que les membres du Conseil souscrivaient à la recommandation figurant au paragraphe 62 de son rapport concernant la prorogation du mandat du Bureau jusqu'au 15 avril 2002.

5.43 On trouvera à l'annexe VIII le détail des prévisions de dépenses concernant le BUNUA pour 2002, c'est-à-dire pour la période du 1er janvier au 15 avril 2002.

I. Instance de surveillance concernant les sanctions contre l'UNITA (713 900 dollars)

5.44 Dans sa résolution 1295 (2000) du 18 avril 2000, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général d'établir une instance de surveillance composée de cinq experts au maximum, pour une période de six mois à compter de la date effective de début

de ses activités, pour recueillir des renseignements supplémentaires pertinents et examiner les pistes pertinentes relatives à toute violation présumée des mesures énoncées dans ses résolutions 864 (1993), 1127 (1997) et 1173 (1998), notamment toute piste identifiée dans ce domaine par le Groupe d'experts créé par sa résolution 1237 (1999) du 7 mai 1999, y compris par des visites aux pays concernés.

5.45 Dans sa résolution 1336 (2001) du 23 janvier 2001, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de l'instance de surveillance tel que défini dans sa résolution 1295 (2000) pour une période de trois mois, et prié le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Comité des sanctions créé par la résolution 864 (1993), de reconduire dans leurs fonctions les experts, au nombre de cinq au maximum, qu'il avait nommés en application de la résolution 1295 (2000) et qui composaient l'instance de surveillance. Les ressources (410 000 dollars) afférentes à la prorogation du mandat pour une nouvelle période de trois mois ont été approuvées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires conformément aux dispositions de la résolution 54/252 de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, en date du 23 décembre 1999. Dans sa résolution 1348 (2001) du 23 avril 2001, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de l'instance de surveillance pour une nouvelle période de six mois allant jusqu'au 19 octobre 2001. Les ressources supplémentaires (442 800 dollars) afférentes à la prorogation du mandat ont été approuvées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires conformément aux dispositions de la résolution 54/252 de l'Assemblée générale.

5.46 Dans sa résolution 1374 (2001) du 19 octobre 2001, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de l'instance de surveillance pour une nouvelle période de six mois allant jusqu'au 19 avril 2002. Des économies imprévues ayant été réalisées au cours de la période antérieure, il n'a pas été demandé de ressources supplémentaires pour la période du 20 octobre au 31 décembre 2001.

5.47 On trouvera à l'annexe IX le détail des prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 19 avril 2002.

J. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (en Afrique) (1 654 500 dollars)

5.48 Dans une lettre datée du 16 novembre 2001, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité (S/2001/1095), le Secrétaire général a indiqué que le mandat de son Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, M. Berhanu Dinka, viendrait à expiration le 31 décembre 2001 et qu'il se proposait de proroger le mandat du Représentant spécial jusqu'au 31 décembre 2002.

5.49 M. Dinka a sollicité les vues des pays de la région au sujet du projet d'organisation d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs; il représente le Secrétaire général aux réunions et travaux tenus dans le cadre du processus de paix d'Arusha sur le Burundi et examine les dimensions régionales du conflit dans la République démocratique du Congo, notamment en étroite collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général dans ce pays. On semble s'accorder de plus en plus, tant en Afrique qu'à l'extérieur, à penser que le moment de redoubler d'efforts quant au projet de conférence internationale sur la région des Grands Lacs approche à grands pas. On a transmis aux dirigeants de la région un document de réflexion au sujet de l'organisation de la conférence,

demandant leurs vues et observations. M. Dinka consultera les dirigeants à ce propos et présentera son évaluation ainsi que ses propositions sur la marche à suivre.

5.50 Dans une lettre datée du 21 novembre 2001 (S/2001/1096), la Présidente du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de l'intention exprimée dans sa lettre du 16 novembre 2001 de proroger le mandat.

5.51 On trouvera à l'annexe X le détail des prévisions de dépenses concernant le Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

K. Représentant personnel du Secrétaire général pour le sud du Liban (950 400 dollars)

5.52 Dans son rapport sur la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (S/2000/718), le Secrétaire général avait notamment indiqué que le rattachement d'une zone qui avait été coupée du reste du pays pendant de nombreuses années représentait un lourd fardeau pour le Liban, et qu'il encourageait les États Membres à coopérer avec le Gouvernement libanais et avec les organismes et programmes des Nations Unies pour appuyer la reconstruction et le développement de la région, non seulement pour le bien de la région elle-même, mais aussi pour contribuer à la stabilité dans cette partie du monde encore potentiellement instable. Pour coordonner les activités des Nations Unies en ce qui concerne le sud du Liban, le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité qu'il avait l'intention de nommer un haut fonctionnaire pour le représenter à Beyrouth et que ce représentant collaborerait étroitement avec son Envoyé spécial, M Terje Roed-Larsen.

5.53 À la suite de ce rapport, dans une lettre datée du 4 août 2000 adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2000/778), le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité qu'il avait décidé de nommer M. Rolf G. Knutsson à la fonction de Représentant personnel pour le sud du Liban avec rang de Sous-Secrétaire général, et que M. Knutsson travaillerait en étroite coordination avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Terje Roed-Larsen, et prendrait ses fonctions à Beyrouth dès que possible pour une période initiale de six mois.

5.54 Dans une lettre datée du 6 décembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2000/1167), le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité qu'il avait décidé de nommer M. Staffan de Mistura à la fonction de Représentant personnel pour le sud du Liban, avec rang de sous-secrétaire général, pour venir travailler en étroite coordination avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et prendrait ses fonctions à Beyrouth au début de janvier 2001.

5.55 Comme la présence du Représentant personnel du Secrétaire général reste nécessaire à Beyrouth, aucune date limite n'avait été précisée dans la lettre que le Secrétaire général avait adressée le 6 décembre 2000 au Président du Conseil de sécurité.

5.56 Dans une lettre datée du 8 décembre 2000 (S/2000/1168), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité avaient pris note de sa décision.

5.57 Le montant demandé pour financer le Bureau du Représentant personnel du Secrétaire général pour le sud du Liban a été initialement fourni en vertu des dispositions de la résolution 54/252 du 23 décembre 1999 relatives aux dépenses imprévues et extraordinaires et les montants ont ensuite été répartis par l'Assemblée générale en vertu de la section IX de la résolution 55/238 sur les questions relatives au budget-programme de l'exercice 2000-2001.

5.58 Il est prévu que M. de Mistura continuera à s'acquitter des tâches courantes de liaison diplomatique et politique avec le Gouvernement libanais en ce qui concerne l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en étroite consultation avec le commandant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient. Les montants demandés pour le Représentant personnel du Secrétaire général pour le sud du Liban, pour 2002, sont analysés en détail à l'annexe XI.

L. Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan (772 900 dollars)

5.59 Dans la lettre qu'il a adressée le 26 mai 2000 au Président du Conseil de sécurité (S/2000/518), le Secrétaire général s'est référé à son rapport sur le Tadjikistan (S/2000/214) dans lequel il avait annoncé son intention, que les membres du Conseil avaient approuvée (S/PRST/2000/9), d'informer ultérieurement le Conseil du rôle que l'ONU jouerait au Tadjikistan au cours de la période de consolidation de la paix après le conflit. Dans cette lettre, le Secrétaire général proposait que soit créé au Tadjikistan, pour une période limitée, un bureau d'aide à la consolidation de la paix, chargé de contribuer à la restauration et à la consolidation de la paix après le conflit; le Secrétaire général recommandait que ce bureau ait à sa tête un représentant du Secrétaire général, à la classe D-2, assisté par une petite équipe d'administrateurs et de personnels d'appui recrutés sur le plan international; il recommandait en outre que le bureau soit établi pour une période initiale d'un an à compter du 1er juin 2000.

5.60 Dans une lettre datée du 1er juin 2000 (S/2000/519) le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note avec satisfaction de sa lettre.

5.61 Dans sa lettre du 7 mai 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2001/445), le Secrétaire général a rappelé au Conseil de sécurité le rôle important et très positif joué par le Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan et a annoncé son intention de prolonger les activités du Bureau pendant une nouvelle période d'un an jusqu'au 1er juin 2002. Les ressources correspondantes, demandées dans le budget-programme pour la fin de l'exercice biennal 2000-2001, ont été approuvées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en vertu des dispositions de la résolution 54/252 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1999 sur les dépenses imprévues et extraordinaires, et le montant à répartir est demandé dans le contexte du deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2000-2001.

5.62 On trouvera à l'annexe XII les prévisions de dépenses relatives au Bureau des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix au Tadjikistan, pour la période du 1er janvier au 1er juin 2002.

M. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville (1 543 400 dollars)

5.63 Dans la lettre qu'il a adressée le 22 octobre 2001 au Président du Conseil de sécurité (S/2001/988), le Secrétaire général a transmis au Conseil de sécurité la lettre datée du 14 septembre 2001 que lui avait adressée le Gouvernement papouan-néo-guinéen demandant l'aide des Nations Unies pour appliquer l'Accord sur la paix à Bougainville, en particulier pour la collecte et l'élimination des armes. Il avait l'intention, si le Conseil y consentait, de répondre favorablement à la demande du Gouvernement papouan-néo-guinéen, demande qui était appuyée par les parties à Bougainville. En sus du mandat existant du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, tel qu'il était exposé dans sa lettre datée du 2 juin 1998 au Président du Conseil de sécurité (S/1998/506), le Bureau aurait les attributions suivantes définies dans la partie E de l'Accord sur la paix à Bougainville (S/2001/998, pièce jointe II) :

a) Poursuivre son travail en conjonction avec le Groupe de surveillance de la paix;

b) Présider le Sous-Comité de l'élimination des armes du Comité consultatif pour le processus de paix, qui est composé de représentants des parties et du Groupe de surveillance de la paix. Le Sous-Comité a notamment pour responsabilités de sensibiliser le public à l'élimination des armes, de définir la démarche, de la gérer et de réaliser l'élimination des armes;

c) Rendre compte au Comité consultatif pour le processus de paix à mesure que les conseils de chefs ou de dirigeants informeraient le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville que les ex-combattants de leur village étaient prêts à désarmer, les unités restantes de la Force de défense de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à se retirer, et les armes à être placées dans des conteneurs;

d) Mener les inspections et les enquêtes qu'il jugerait nécessaires à chacune des étapes du processus d'élimination des armes, contrôler la collecte et le stockage des armes, et rendre compte de ses constatations au Comité consultatif;

e) Détenir l'une des clefs des systèmes à double verrouillage disposés sur les conteneurs servant à stocker les armes;

f) Sur la demande de l'une quelconque des parties, vérifier et certifier, avec l'aide du Groupe de surveillance de la paix, que les parties avaient en substance respecté leurs engagements relatifs à la remise des armes et que les armes étaient stockées en toute sûreté, et donc que la situation se prêtait à la tenue du premier scrutin pour l'élection d'un gouvernement autonome de Bougainville, ou à l'inverse que le scrutin devait être reporté, et dans ce cas, pour quelle durée.

5.64 Le Secrétaire général avait bon espoir que la mise en oeuvre de l'Accord, surtout la remise des armes par les ex-combattants, ouvrirait la voie aux activités d'édification de la paix après le conflit, et permettrait à la population de Bougainville de bénéficier véritablement du rétablissement d'une paix durable dans l'île. Il a en outre indiqué les ressources qui seraient nécessaires pour l'accomplissement du mandat élargi du Bureau pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2002.

5.65 Dans une lettre datée du 31 octobre 2001 (S/2001/1028), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que le Conseil s'était félicité de son intention de répondre favorablement à la demande du Gouvernement papouan-néo-guinéen, demande qui était appuyée par les parties à Bougainville, en prenant note des incidences financières du rétablissement des fonctions du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

5.66 Les prévisions de dépenses relatives au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, pour une période d'un an du 1er janvier au 31 décembre 2002, sont exposées en détail à l'annexe XIII.

N. Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan (3 116 800 dollars)

5.67 Dans les deux lettres identiques datées du 3 octobre 2001 adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité (A/56/432-S/2001/934), le Secrétaire général a indiqué son intention de reconduire M. Lakhdar Brahimi dans les fonctions de Représentant spécial pour l'Afghanistan, compte tenu de la gravité de la situation humanitaire et politique affectant l'Afghanistan et les zones voisines. Il a en outre indiqué que le Représentant spécial se verrait confier la responsabilité d'ensemble des activités humanitaires et politiques engagées en Afghanistan par l'Organisation des Nations Unies, et poserait les premiers jalons afin de mettre sur pied des plans visant à aider ce pays en ruines à se relever. Le mandat du Représentant spécial, donné à l'annexe de la lettre du Secrétaire général susmentionnée, est le suivant :

Mandat

Le Représentant spécial est chargé des questions politiques et humanitaires. À cet effet, il exerce la responsabilité d'ensemble sur les activités des Nations Unies en Afghanistan et dans la région. Tout en mettant l'accent au premier chef sur le rétablissement de la paix et sur les besoins humanitaires, il engagera les préparatifs devant ouvrir la voie à la phase de relèvement. Il supervisera, guidera et orientera l'action des programmes et des bureaux des Nations Unies aux fins d'assurer la coordination globale et de veiller à la cohérence des initiatives.

En ce qui concerne les activités politiques, le Représentant spécial travaillera en étroite collaboration avec le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU, le Représentant personnel du Secrétaire général en Afghanistan et la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, que l'Assemblée générale a créée dans sa résolution 48/208. Il gérera les activités de rétablissement de la paix avec la participation des belligérants et des autres parties concernées, dans un souci de faciliter l'établissement d'un gouvernement véritablement représentatif, multiethnique et reposant sur une large assise.

S'agissant des questions humanitaires, le Représentant spécial agira en étroite collaboration avec le Coordonnateur des secours d'urgence et le Coordonnateur régional des secours humanitaires pendant la crise afghane. Il supervisera les négociations avec toutes les parties intéressées afin que l'aide humanitaire parvienne en toute sécurité et sans entrave à l'ensemble des populations dans le besoin et plaidera en faveur de l'établissement d'un espace humanitaire et du respect des droits et de la protection des populations touchées. Il veillera à ce que les

questions humanitaires et les droits humains soient au centre des négociations politiques et des discussions ayant trait à la sécurité.

5.68 Dans sa réponse datée du 4 octobre 2001 (S/2001/937), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que le Conseil de sécurité avait pris note avec satisfaction de l'intention du Secrétaire général et du mandat de son Représentant spécial en Afghanistan.

5.69 Les prévisions de dépenses afférentes au Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan pour la période d'un an du 1er janvier au 31 décembre 2002 sont détaillées à l'annexe XIV.

O. Comité contre le terrorisme créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité (2 126 000 dollars)

5.70 Par le paragraphe 6 de sa résolution 1373 (2001) du 28 septembre 2001, le Conseil de sécurité a décidé de créer un comité chargé de suivre l'application de la résolution. Au paragraphe 7, le Conseil de sécurité a également donné pour instructions au Comité de définir ses tâches, de présenter un programme de travail 30 jours au plus tard après l'adoption de la résolution et de réfléchir à l'appui dont il aurait besoin, en consultation avec le Secrétaire général.

5.71 Comme il est spécifié dans la note du Président du Conseil de sécurité (S/2001/935), il a été décidé, à l'issue de consultations entre les membres du Conseil, d'élire le Président et les Vice-Présidents du Comité créé en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001). La note du Président du Conseil indiquait également que le Comité soumettrait un programme de travail le 28 octobre 2001 au plus tard et réfléchirait à l'appui dont il aurait besoin, en consultation avec le Secrétaire général, et que les membres du Conseil procéderaient à un examen de la structure et des activités du Comité d'ici au 4 avril 2002.

5.72 Dans sa lettre datée du 19 octobre 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2001/986), le Président du Comité contre le terrorisme a soumis au Conseil de sécurité le programme de travail du Comité.

5.73 On trouvera à l'annexe XV des informations détaillées sur les prévisions de dépenses afférentes au fonctionnement du Comité du Conseil de sécurité contre le terrorisme, pour une période d'un an du 1er janvier au 31 décembre 2002.

III. Prévisions révisées découlant des activités du Conseil de sécurité

5.74 Le coût total des activités décrites dans les paragraphes précédents est estimé à 29 519 400 dollars. On trouvera dans les annexes I à XV une ventilation des prévisions de dépenses et des informations complémentaires pour chacune des missions, dans l'ordre dans lequel elles sont présentées dans la section II du présent rapport.

IV. Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre

5.75 **L'Assemblée générale est invitée à ouvrir un crédit de 29 519 400 dollars au titre des activités prescrites par le Conseil de sécurité, pour financer les missions politiques spéciales visées au chapitre III (Affaires politiques) du budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.**

Annexe I

Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2002 au 28 février 2003

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*2000-2001 Crédits ouverts*	*Montant estimatif des dépenses 1er novembre-31 décembre 2001*	*1er janvier 2002-28 février 2003*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	1 201,6	1 279,0	1 066,7	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total, catégorie II	**1 201,6**	**1 279,0**	**1 066,7**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–	–	–	–
2. Transports	–	–	–	–
3.. Opérations aériennes	–	–	–	–
4. Communications	7,7	1,0	2,8	–
5. Matériel divers	14,7	14,4	15,6	4,4
6. Fournitures et services	4,8	0,1	4,8	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–
Total, catégorie III	**27,2**	**15,5**	**23,2**	**4,4**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**1 228,8**	**1 294,5**	**1 089,9**	**4,4**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–
Total	**1 228,8**	**1 294,5**	**1 089,9**	**4,4**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 066 700 dollars

Personnel international et personnel local

1. Un montant de 935 300 dollars est prévu pour les traitements et les dépenses communes de personnel du Conseiller du Secrétaire général chargé de missions spéciales et de trois des quatre membres de son personnel d'appui [1 P-3 et 2 agents des services généraux (autres classes)] et de trois nouveaux postes [1 D-1 et 2 spécialistes des affaires politiques (P-4 et P-3)]. Il est proposé d'abolir un poste de P-5 existant. La demande de nouveaux postes est liée aux tâches supplémentaires confiées au Conseiller spécial en relation avec les travaux du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale sur la mise en oeuvre des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Un montant de 12 600 dollars est également prévu pour les heures supplémentaires à payer au personnel d'appui, à raison de 900 dollars par mois.

2. Un montant de 118 800 dollars est prévu pour permettre au Conseiller de se rendre en divers points d'Afrique afin de poursuivre ses efforts en Angola et dans d'autres pays d'Afrique.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 23 200 dollars

Communications

3. Un crédit de 2 800 dollars est demandé pour les communications par réseaux commerciaux (téléphone, télécopies, affranchissement et valise diplomatique) à raison de 200 dollars par mois.

Matériel

4. Le montant de 15 600 dollars prévu à cette rubrique doit permettre l'acquisition de mobilier de bureau et de matériel de traitement de données pour deux membres supplémentaires du personnel (13 200 dollars) ainsi que l'achat de matériel de bureau divers et couvrir les dépenses de pièces de rechange, de réparation et d'entretien (2 400 dollars).

Fournitures et services

5. On a prévu un montant de 4 800 dollars pour les dépenses de fournitures de bureau à raison de 100 dollars par mois (1 400 dollars), les dépenses de représentation à l'occasion de visites officielles (1 000 dollars) et d'autres services (2 400 dollars).

Annexe II

Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 1er janvier-31 décembre 2001*	*Montant estimatif des dépenses 1er janvier-31 décembre 2001*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	253,2	102,9	95,9	–
Total, catégorie II	**253,2**	**102,9**	**95,9**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–	–	–	–
2. Transports	–	–	–	–
3. Opérations aériennes	41,5	19,2	–	–
4. Communications	5,2	0,9	3,0	–
5. Matériel divers	–	–	–	–
6. Fournitures et services	4,9	1,8	3,0	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–
Total, catégorie III	**51,6**	**21,9**	**6,0**	**–**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**304,8**	**124,8**	**101,9**	**–**
V. Contributions volontaires	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**304,8**	**124,8**	**101,9**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 95 900 dollars

Personnel international et personnel local

1. Un montant de 50 600 dollars est prévu pour couvrir, au rang de Secrétaire général adjoint, pour une période maximale de trois mois, selon qu'il sera fait recours à ses services, le traitement de l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique.

2. Un montant de 45 300 dollars est prévu pour les frais de voyage officiel en missions de représentation et de consultation et la participation à des réunions concernant la Somalie et le Soudan et, le cas échéant, d'autres activités. L'Envoyé spécial est censé participer à Oslo et à Rome, aux réunions du Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement consacrées au Soudan et à la Somalie et, en tant qu'observateur, aux entretiens sur la paix au Soudan et dans la sous-région, menés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, lesquels incluront des consultations avec les médiateurs et parties concernés.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 6 000 dollars

Communications

3. Un crédit de 3 000 dollars est demandé pour les communications par réseaux commerciaux (communications interurbaines et internationales, télécopies et location sur place de téléphones mobiles et satellitaires).

Fournitures et services

4. Un montant de 3 000 dollars est demandé pour les services d'appui, tels que les services de chauffeurs et de secrétaires, normalement fournis par les bureaux locaux du PNUD.

Annexe III

Bureau politique des Nations Unies en Somalie : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*2000-2001 Crédits ouverts*	*2000-2001 Montant estimatif des dépenses*	*1er janvier 2002-31 décembre 2003*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	1 217,7	1 327,4	1 471,8	–
Total, catégorie II	**1 217,7**	**1 327,4**	**1 471,8**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	2,4	1,1	2,4	–
2. Transports	60,0	35,2	38,0	–
3. Opérations aériennes	203,7	58,2	79,2	–
4. Communications	46,2	93,5	110,4	–
5. Matériel divers	23,1	17,1	36,0	12,0
6. Fournitures et services	150,1	141,4	150,0	–
7. Fret aérien et de surface	4,6	4,0	4,8	–
Total, catégorie III	**490,1**	**350,5**	**420,8**	**12,0**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**1 707,8**	**1 677,9**	**1 892,6**	**12,0**
V. Contributions volontaires	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**1 707,8**	**1 677,9**	**1 892,6**	**12,0**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 471 800 dollars

1. Un montant de 974 100 dollars est prévu pour maintenir au cours de l'exercice biennal 2002-2003 le même effectif de personnel international (1 D-2, 1 P-5, 1 P-4 et 2 agents du Service mobile) et deux agents locaux (1 chauffeur et 1 messager/chauffeur). Les indemnités de subsistance (missions) à verser au personnel international sont estimées à 330 000 dollars (à raison d'un taux journalier de 113 dollars). Sur la base de l'expérience acquise au cours de cette mission, on a appliqué un taux de vacance de 20 %. De ce fait, l'allocation mensuelle pour les missions a été réduite de 20 %.

2. Des crédits sont demandés pour des voyages officiels aller et retour à partir de Nairobi. On estime que le chef de Bureau se rendra à New York pour consultation et briefing trois fois dans l'année pour un coût de 39 400 dollars. En outre, un montant de 128 300 dollars est prévu pour les visites que devront effectuer le Chef du Bureau et un spécialiste des questions politiques dans divers pays de la région.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 420 800 dollars

Locaux

3. Un montant de 2 400 dollars est prévu pour les réparations et services de maintenance à raison de 100 dollars par mois.

Transports

4. Un montant de 38 000 dollars est prévu pour la location d'un véhicule à quatre roues motrices pour les transports à l'intérieur de la Somalie (15 200 dollars) et l'utilisation des quatre véhicules dont dispose le Bureau, y compris 150 dollars par véhicule et par an pour l'assurance, 500 dollars par mois pour les dépenses de carburant, d'huile et de lubrifiants et 400 dollars par mois pour les pièces de rechange, l'entretien et les réparations.

Opérations aériennes

5. Un montant de 79 200 dollars est prévu pour la location d'un avion pour se rendre en Somalie et au « Somaliland » à raison de 1 100 dollars de l'heure et de trois heures en moyenne par mois, sur la base des coûts actuels.

Communications

6. Un crédit de 110 400 dollars est demandé pour les communications par réseaux commerciaux (liaisons locales interurbaines et internationales, télégrammes et télécopies) à raison de 2 100 dollars en moyenne par mois, pour la valise diplomatique et des dépenses diverses (500 dollars par mois) et pour la part imputée au Bureau de la location du répéteur de satellite (2 000 dollars par mois).

Matériel divers

7. Le crédit demandé doit couvrir les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du matériel de bureautique et l'achat de fournitures à raison de 500 dollars par mois ainsi que le remplacement de pièces et l'entretien d'autres mobiliers et matériels (500 dollars par mois) et l'augmentation de la mémoire des ordinateurs utilisés par la Mission (12 000 dollars).

Fournitures et services

8. Un crédit de 129 600 dollars est demandé pour divers services, dont ceux de deux traducteurs/interprètes somaliens (à Nairobi et Mogadiscio) à raison de 2 000 dollars par mois chacun. Un montant de 14 400 dollars est prévu pour les services de sécurité et d'alarme sous contrat. Les dépenses de représentation officielle sont estimées à 300 dollars par mois et divers autres services à 500 dollars par mois.

Dépenses diverses

9. Les dépenses diverses sont estimées à 20 400 dollars, dont 500 dollars par mois pour les frais de papeterie et autres fournitures de bureau, 150 dollars par mois pour les abonnements et 200 dollars par mois pour diverses autres fournitures (produits sanitaires et de nettoyage, électricité, etc.).

Fret aérien et de surface

10. Un montant de 200 dollars par mois est prévu pour les services de fret commerciaux et les coûts connexes de fournitures et matériel divers non inclus ailleurs.

Annexe IV

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*2000-2001 Crédits ouverts*	*2000-2001 Montant estimatif des dépenses*	*1er janvier 2002-31 décembre 2003*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	–	–	–	–
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	–	–	3 060,4	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–		–
Total, catégorie II			**3 060,4**	
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–	–	170,0	20,0
2. Transports	–	–	153,7	110,0
3. Opérations aériennes	–	–	94,0	–
4. Transmissions	–	–	259,6	77,3
5. Matériel divers	–	–	192,0	177,6
6. Fournitures et services	–	–	102,0	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	12,0	–
Total, catégorie III	–	–	**983,3**	**384,9**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	–	–	**–**	**–**
V. Contributions du personnel	–	–	**–**	**–**
Total des ressources nécessaires (montant brut)	–	–	**4 043,7**	**384,9**
VI. Recettes provenant des contributions du personnel	–	–	**–**	**–**
Total des ressources nécessaires (montant net)	–	–	**4 043,7**	**384,9**
VII. Contributions volontaires	–	–	**–**	**–**
Total	–	–	**4 043,7**	**384,9**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 3 060 400 dollars

Personnel international et personnel local

1. Un montant de 2 427 400 dollars est prévu pour le Représentant spécial du Secrétaire général, le personnel recruté sur le plan international (huit personnes) et le personnel recruté sur le plan local (11 personnes). Le tableau d'effectifs proposé est le suivant : un poste de secrétaire général adjoint; un adjoint au Représentant spécial (D-2); un conseiller politique (hors classe) (P-5); un spécialiste des droits de l'homme (P-5); un fonctionnaire de l'information (P-4); un spécialiste des questions politiques (P-4); un fonctionnaire d'administration (P-3); un secrétaire [agent des services généraux (autres classes)]; 11 postes pourvus par du personnel recruté sur le plan local, à savoir quatre secrétaires, un assistant financier, un standardiste/réceptionniste, trois chauffeurs/plantons, un agent d'entretien et un administrateur recruté sur le plan national aux fins de la liaison.

2. On estime à 350 dollars par mois (8 400 dollars) le montant nécessaire au financement des heures supplémentaires du personnel d'appui local, notamment pendant les périodes de pointe et pendant l'organisation des ateliers et des séminaires.

3. Il est prévu de retenir les services de deux spécialistes qui seront chargés de l'organisation des ateliers et de l'établissement de rapports thématiques. Le montant de 75 800 dollars devrait permettre de financer les services des consultants trois mois par an.

4. Le montant de 378 000 dollars correspond aux frais de voyage du Représentant spécial et d'autres membres du personnel du Bureau dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest et ailleurs dans le monde.

5. Le montant de 170 800 dollars a trait aux frais de voyage des participants aux réunions sous-régionales sur des questions thématiques intersectorielles et doit permettre de financer deux déplacements de ce type par an.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 983 300 dollars

Locaux/hébergement

6. Le montant de 170 000 dollars concerne la location de bureaux (132 000 dollars), les services collectifs de distribution (13 200 dollars) et l'aménagement des bureaux (20 000 dollars). On estime à 4 800 dollars les dépenses liées aux petits travaux d'entretien.

Transports

7. Le montant de 153 700 dollars comprend l'achat de quatre voitures (25 000 dollars l'une) et d'un minibus (35 000 dollars), pour un coût total de 110 000 dollars; les frais d'assurance des véhicules (12 000 dollars); les frais de carburants et de lubrifiants (31 700 dollars).

Opérations aériennes

8. Le montant de 94 000 dollars a trait à la location/affrètement d'un avion qui devrait permettre d'effectuer des missions officielles dans des endroits de la sous-région qui ne sont pas desservis par des liaisons commerciales. Les coûts d'affrètement sont estimés à 84 000 dollars, soit 60 heures à 700 dollars l'heure, et les frais de déploiement et d'atterrissage à 10 000 dollars.

Transmissions

9. Le montant de 259 600 dollars devrait servir à financer l'achat de matériel et d'accessoires de transmission (77 300 dollars); les redevances au titre des services par satellite, le coût des communications internationales, interurbaines et locales (168 000 dollars); les frais d'installation téléphonique (2 300 dollars); les frais d'affranchissement, de télécopie et de valise diplomatique (12 000 dollars).

Matériel divers

10. Le montant de 192 000 dollars correspond à l'achat de mobilier de bureau (89 800 dollars), de matériel de bureautique, dont deux télécopieurs, un photocopieur, un groupe électrogène, 12 climatiseurs et d'autre matériel de bureau (55 700 dollars) et de matériel informatique (32 100 dollars) ainsi qu'à l'achat de pièces de rechange et aux frais de réparation et d'entretien (14 400 dollars).

Fournitures et services

11. Le coût des fournitures et services, estimé à 102 000 dollars, se répartit comme suit : papeterie et fournitures de bureau (48 000 dollars, à raison de 2 000 dollars par mois); diesel pour le groupe électrogène (26 400 dollars); services divers (12 000 dollars); abonnements (6 000 dollars); dépenses de représentation (9 600 dollars, à raison de 400 dollars par mois).

Fret aérien et de surface

12. Le montant demandé au titre du fret aérien et de surface, soit 12 000 dollars, doit permettre de couvrir les frais d'expédition des véhicules et du mobilier et du matériel de bureau.

Annexe V

Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL) : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 15 février 2000-31 décembre 2001*	*200-2001 Montant estimatif des dépenses*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	2 650,7	2 273,5	1 333,9	–
Total, catégorie II	**2 650,7**	**2 273,5**	**1 333,9**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	383,2	361,3	162,3	–
2. Transports	174,2	150,2	58,0	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	
4. Transmissions	395,4	324,2	200,7	46,7
5. Matériel divers	30,6	32,2	11,2	4,2
6. Fournitures et services	118,3	107,8	66,1	–
7. Fret aérien et de surface	31,9	25,8	3,0	–
Total, catégorie III	**1 133,6**	**1 001,5**	**501,3**	**50,9**
IV. Autres programmes				
1. Programmes politiques	–	–	–	
2. Programmes militaires	–	–	–	
3. Programmes civils et programmes de police	–	–	–	
4. Programmes d'information	–	–	–	–
5. Programmes de formation	–	–	–	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	–	
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**3 784,3**	**3 275,0**	**1 835,2**	**50,9**
V. Contributions volontaires	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**3 784,3**	**3 275,0**	**1 835,2**	**50,9**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 333 900 dollars

1. Des ressources (975 300 dollars) sont prévues pour le personnel existant, à savoir 10 membres recrutés sur le plan international (1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 agents du Service mobile, 2 agents des services généraux) et neuf personnes recrutées sur le plan local. Le tableau d'effectifs tient compte de la suppression d'un poste P-3 (fonctionnaire de l'information) dont la création avait été demandée en décembre 1999. Un taux de vacance de postes de 10 % a été appliqué aux dépenses de personnel international afin de tenir compte de la situation constatée par la mission en 2000-2001. L'indemnité de subsistance pour les 10 fonctionnaires recrutés sur le plan international est estimée à 90 dollars par jour (295 700 dollars) et est minorée de 10 % pour tenir compte d'un taux de vacance de postes de 10 %. On a estimé à 6 000 dollars le montant des heures supplémentaires.

2. Le montant de 56 900 dollars correspond aux voyages officiels entre Monrovia et différentes destinations. Il est prévu que le chef de la Mission entreprenne trois voyages de sept jours chacun à New York (17 100 dollars), y compris un séjour de deux jours à Genève aux fins de participer à des réunions consacrées à des questions relatives aux droits de l'homme. Le montant de 7 500 dollars devrait permettre à un membre de la Mission de participer à des programmes de formation à New York. Le montant de 32 300 dollars servira à couvrir les déplacements régionaux à Abuja, Abidjan, Accra, Bamako, Conakry, Dakar, Freetown, Harare et Lomé.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 501 300 dollars

Locaux

3. Un montant de 162 300 dollars est prévu pour la location de bureaux (4 950 dollars par mois); de petites modifications et rénovations des locaux pendant la durée du mandat de la Mission (4 000 dollars); les produits d'entretien (2 000 dollars); différents services d'entretien (2 000 dollars); les services collectifs de distribution (94 900 dollars). Le coût estimatif de ces derniers a été calculé en fonction d'une consommation mensuelle de carburant de 3 500 gallons (13 230 litres) à 2,26 dollars le gallon, pour quatre groupes électrogènes de 75 kVA et trois de 15 kVA (situés dans les bureaux et dans les locaux des transmissions par satellite).

Transports

4. Le montant de 58 000 dollars est destiné aux pièces de rechange, aux réparations et à l'entretien (15 000 dollars) des 12 véhicules de la Mission; aux carburants et lubrifiants (36 000 dollars), à raison de 20 gallons par véhicule (75,6 litres) par semaine, à 2,26 dollars le gallon, et des lubrifiants estimés à 7 800 dollars; à l'assurance des véhicules (6 000 dollars). Un montant de 1 000 dollars est également prévu pour couvrir le coût des réparations des véhicules en cas d'accident

ou de dommages dus à des actes d'hostilité, qui pourraient ne pas être couverts par l'assurance responsabilité au tiers contractée aux niveaux local ou mondial.

Transmissions

5. Il est demandé 200 700 dollars au titre des transmissions, dont : a) 46 700 dollars pour l'achat de matériel de transmission (fret compris), à savoir un terminal INMARSAT M et deux instruments d'essai, un analyseur de spectre et un analyseur ordinaire; b) 18 000 dollars au titre des pièces de rechange, des fournitures et de l'entretien; c) 136 000 dollars au titre des services commerciaux, lesquels comprennent : la location d'un répéteur INTELSAT (11 300 dollars par trimestre); des lignes spécialisées fournies par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et l'accès à Internet (10 000 dollars par an); des services de communications privées et les frais de réseau et des communications interurbaines et internationales (5 000 dollars par mois); le coût des appels interurbains et internationaux (téléphone et télécopie) (1 000 dollars par mois); les redevances INMARSAT (800 dollars par trimestre); les frais d'affranchissement et de valise diplomatique (5 600 dollars) pendant la durée du mandat de la Mission.

Matériel divers

6. Le montant de 4 200 dollars (fret compris) doit permettre l'achat d'un ordinateur individuel qui servira en cas de besoin à remplacer du matériel défectueux et de trois imprimantes destinées à remplacer quatre imprimantes défectueuses passées par profits et pertes. On prévoit par ailleurs 7 000 dollars pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du mobilier et du matériel de bureau et des groupes électrogènes.

Fournitures et services

7. Le montant de 51 600 dollars demandé au titre des services divers comprend 8 000 dollars pour les services médicaux fournis par le dispensaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au personnel recruté sur le plan local; 2 400 dollars pour les frais de représentation; 41 200 dollars pour les frais de banque, les frais de photocopies effectuées par le PNUD, le nettoyage des véhicules et les services contractuels (agents d'entretien, homme à tout faire, jardiniers et électricien).

8. Un montant de 14 500 dollars est proposé pour l'achat d'articles de papeterie et de fournitures de bureau (6 000 dollars); les abonnements (3 500 dollars); des fournitures diverses telles que produits d'entretien et de nettoyage et fournitures électriques (5 000 dollars).

Fret aérien et de surface

9. Un montant de 3 000 dollars est prévu pour le fret par les soins d'entreprises privées et autres coûts connexes, nécessaires pour faire venir les fournitures et les pièces de rechange introuvables dans la zone de la mission.

Annexe VI

Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 1er janvier 2000-31 décembre 2001*	*Montant estimatif des dépenses 1er janvier 2000-31 décembre 2001*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	132,1	68,3	95,7	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	100,6	50,0	50,0	–
Total, catégorie I	**232,7**	**118,3**	**145,7**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	64,5	17,8	48,2	–
2. Personnel international et personnel local	3 696,5	3 577,5	1 935,6	–
Total, catégorie II	**3 761,0**	**3 595,3**	**1 983,8**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	313,1	273,1	205,5	–
2. Transports	313,1	175,1	95,9	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–
4. Transmissions	328,8	361,5	189,4	–
5. Matériels divers	106,0	76,0	15,0	–
6. Fournitures et services	141,1	213,5	75,4	–
7. Fret aérien et de surface	23,6	23,6	12,0	–
Total, catégorie III	**1 225,7**	**1 122,8**	**593,2**	**–**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes militaires	–	–	–	–
3. Programmes pour les civils et la police	–	–	–	–
4. Programmes d'information	–	–	–	–
5. Programmes de formation	–	–	–	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Total des ressources prévues	**5 219,4**	**4 836,4**	**2 722,7**	**–**
V. Contributions volontaires	–	159,2	170,6	–
Total	**5 219,4**	**4 995,6**	**2 893,3**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel militaire

Montant prévisionnel : 145 700 dollars

1. Une indemnité de subsistance (missions) est prévue au taux de 118 dollars par jour pour deux conseillers militaires (86 100 dollars); les frais d'installation et de rapatriement sont estimés à 4 600 dollars par personne (9 200 dollars); l'indemnité d'habillement est estimée à 200 dollars par personne et par an.

2. Un crédit est également prévu pour des indemnisations en cas de décès ou d'invalidité des conseillers militaires (50 000 dollars).

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 983 800 dollars

Police civile

3. Un membre de la police civile recevra une indemnité de subsistance (missions) de 118 dollars par jour. Les frais de mise en place sont estimés à 4 900 dollars; l'indemnité d'habillement est estimée à 200 dollars pour la période du mandat.

Personnel international et personnel local

4. Le montant prévu à cette rubrique (1 140 600 dollars) doit permettre de maintenir en 2002 un effectif de 15 internationaux [1 D-2, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 1 agent du Service mobile, 1 agent du Service de sécurité et 4 agents des services généraux (autres classes)] et de 13 agents recrutés localement. Parmi le personnel international, sept personnes sont nommées pour la mission et n'ont donc pas droit à l'indemnité de poste. Pour le personnel international et le personnel local, on prévoit un taux de vacance de postes de 10 %,

5. L'indemnité de subsistance (missions) est versée au personnel international au taux de 118 dollars par jour; le montant demandé tient compte d'un abattement de 6,5 % à cause des vacances de poste escomptées (604 100 dollars). Les heures supplémentaires (17 300 dollars) sont calculées sur la base de six fonctionnaires travaillant 6 heures par semaine à 10 dollars l'heure. Les crédits demandés pour les voyages (173 600 dollars) concernent les déplacements du Représentant spécial du Secrétaire général à New York, aux fins d'entretiens et de consultations, ainsi que les déplacements à l'intérieur du pays du Représentant spécial et de ses collaborateurs.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 593 200 dollars

Locaux

6. Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée–Bissau (BANUGBIS) verse un loyer de 14 dollars le mètre carré pour les 577,72 mètres carrés de bureaux qu'il occupe dans les immeubles du Programme

des Nations Unies pour le développement (PNUD), soit au total 97 100 dollars par an. La part des charges qui revient au Bureau – sécurité, nettoyage, infirmerie, production électrique, filtres, etc. – est estimée à 108 400 dollars.

Transports

7. Le montant prévu (95 900 dollars) couvre les pièces détachées, les réparations et l'entretien de 12 véhicules, à 315 dollars par mois et par véhicule (45 400 dollars); l'achat de carburants et de lubrifiants (40 500 dollars); l'assurance automobile (10 000 dollars). Les dépenses en carburants et lubrifiants sont estimées sur la base d'une consommation moyenne de 20 litres par véhicule et par jour, à 0,42 dollar le litre, plus 10 % pour les lubrifiants.

Transmissions

8. Les ressources demandées au titre des transmissions couvrent la location d'un circuit (61 000 dollars); les communications téléphoniques locales et interurbaines (88 000 dollars); l'équipement téléphonique (12 000 dollars); la poste (13 400 dollars) et la valise diplomatique (15 000 dollars).

Matériels divers

9. Les ressources prévues concernent les pièces détachées, les réparations et l'entretien de tout le matériel de la Mission (15 000 dollars).

Fournitures et services

10. On a prévu 30 000 dollars pour les examens médicaux du personnel international et du personnel local; 2 400 dollars pour les frais de représentation et 24 000 dollars pour divers services; 12 000 dollars pour les imprimés et les fournitures de bureau; 1 000 dollars pour les souscriptions et abonnements; 6 000 dollars pour les fournitures informatiques.

Fret aérien et de surface

11. On a prévu 12 000 dollars pour le fret commercial et diverses dépenses en fournitures et matériels non classées ailleurs.

Annexe VII

Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 15 février 2000-31 décembre 2001*	*2000-2001 Montant estimatif des dépenses*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	238,5	217,3	237,2	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	100,6	100,6	50,0	–
Total, catégorie I	**339,1**	**317,9**	**287,2**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	399,5	289,9	284,7	–
2. Personnel international et personnel local	4 189,9	3 544,4	2 856,8	–
Total, catégorie II	**4 589,4**	**3 834,3**	**3 141,5**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	157,6	161,3	102,6	–
2. Transports	204,2	204,5	123,4	57,5
3. Opérations aériennes	–	–	–	
4. Transmissions	320,6	281,2	257,3	60,6
5. Matériel divers	114,1	116,4	132,4	117,4
6. Fournitures et services	128,7	116,8	117,8	–
7. Fret aérien et de surface	6,2	6,4	3,0	–
Total, catégorie III	**931,4**	**886,6**	**736,5**	**235,5**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	58,0	
2. Programmes militaires	–	–	12,2	
3. Programmes pour les civils et la police	–	–	42,3	
4. Programmes d'information	78,1	60,2	110,5	–
5. Programmes de formation	258,2	257,5	26,8	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	213,5	–
Total, catégorie IV	**336,3**	**317,7**	**463,3**	**–**
Total des ressources prévues	**6 196,2**	**5 356,5**	**4 628,5**	**235,5**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–
Total	**6 196,2**	**5 356,5**	**4 628,5**	**235,5**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel militaire

Montant prévisionnel : 287 200 dollars

1. Une indemnité de subsistance (missions) de 113 dollars par jour est versée à cinq conseillers militaires (206 200 dollars); les frais de mise en place et de rapatriement sont estimés à 6 000 dollars par personne (30 000 dollars); l'indemnité d'habillement est estimée à 200 dollars par personne et par an (1 000 dollars). Les prévisions tiennent compte d'un renfort de deux conseillers militaires.

2. Un crédit est également prévu pour les indemnisations en cas de décès ou d'invalidité des conseillers militaires ou des conseillers de la police civile (50 000 dollars).

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 3 141 500 dollars

Police civile

3. Une indemnité de subsistance (missions) de 113 dollars par jour sera versée à six conseillers de la police civile, y compris le titulaire du nouveau poste (247 500 dollars). Les frais de mise en place et de rapatriement sont estimés à 6 000 dollars par personne (36 000 dollars); l'indemnité d'habillement est estimée à 200 dollars par personne et par an (1 200 dollars).

Personnel international et personnel local

4. L'effectif prévu comprend 54 personnes : 24 membres du personnel international [1 D-2, 1 P-5, 4 P-4, 2 P-3, 5 P-2, 6 agents du Service mobile, 5 agents des services généraux (autres classes)] et 32 membres du personnel local, ce qui représente un accroissement de 14 personnes pour le prochain mandat (1 P-3, 3 P-2, 2 agents des services généraux et 8 agents recrutés sur le plan local). Le Conseil de sécurité ayant exprimé (S/PRST/2001/18) la volonté de renforcer le Bureau, notamment en matière de contrôle du respect des droits de l'homme, d'aide à la vie judiciaire et de création de capacités, et d'améliorer l'efficacité de ses moyens d'alerte avancée, les 14 nouveaux postes se répartiraient comme suit : spécialistes des droits de l'homme (1 P-3 et 2 P-2, 1 secrétaire de la catégorie des services généraux recruté sur le plan international et 5 membres du personnel d'appui recrutés sur le plan local); un spécialiste des affaires politiques (1 P-2), un assistant financier (1 agent des services généraux); personnel d'appui pour les activités d'information (1 agent recruté sur le plan local) et les transports (2 agents recrutés sur le plan local). Parmi les 24 membres du personnel international, il y a 8 personnes engagées pour la mission, qui donc n'ont pas droit à l'indemnité de poste. Les traitements et les dépenses communes de personnel sont estimés à 1 842 100 dollars, après abattement de 10 % au titre des vacances de poste parmi le personnel international.

5. L'indemnité de subsistance (missions) versée au personnel international, soit 113 dollars par jour, est estimée au total à 899 900 dollars, après abattement de 10 % au titre des vacances de poste.

6. Les frais de voyage sont estimés à 54 800 dollars; ils couvrent les voyages officiels du chef du Bureau à New York, via l'Europe, aux fins de consultations avec les fonctionnaires du Siège et divers gouvernements (27 900 dollars); les déplacements du chef du Bureau et d'un spécialiste des affaires politiques au Gabon, à Libreville et à N'Djamena pour consultations avec des chefs d'État (4 700 dollars); le voyage à Genève, pour consultations du chef du service des droits de l'homme du Bureau (7 500 dollars); le déplacement d'un spécialiste des droits de l'homme du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme auprès de la Mission, où il participera à la réunion du Centre sous-régional des droits de l'homme, et dans diverses provinces de la zone de la mission (3 400 dollars par mois), le voyage dans la zone de la mission de membres du personnel de la Division des affaires publiques (11 300 dollars).

Volontaires des Nations Unies

7. Un crédit de 69 000 dollars est prévu pour les services de deux Volontaires des Nations Unies spécialistes des droits de l'homme, au taux estimatif de 2 875 dollars par mois chacun.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 736 500 dollars

Locaux

8. Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) est installé dans un ensemble de six villas à Bangui. Le loyer des villas est de 3 800 dollars par mois, soit un total de 45 600 dollars par an. Le coût des aménagements est estimé à 15 000 dollars. Un crédit de 6 000 dollars est prévu pour les produits d'entretien, et 6 000 dollars pour divers services d'entretien.

9. Les redevances de raccordements collectifs sont estimées à 1 500 dollars par mois. En plus, il faut prévoir 12 000 dollars pour les carburants et les lubrifiants des groupes électrogènes, qui servent d'alimentation de secours pour l'ensemble des villas, au taux de 29 litres par heure, à 0,57 dollar le litre, pendant deux heures par jour.

Transports

10. Le montant indiqué (123 400 dollars) doit couvrir le remplacement de deux véhicules utilitaires 4 x 4 et d'un autocar léger, y compris le fret et les coûts apparentés (57 500 dollars); les pièces détachées, les réparations et l'entretien de 17 véhicules (30 600 dollars), les carburants et lubrifiants (32 300 dollars) et l'assurance (3 000 dollars). On estime les pièces de rechange, les réparations et l'entretien à raison de 150 dollars par véhicule par mois en moyenne. Les frais de carburants et lubrifiants sont calculés sur la base d'un taux de consommation de 240 litres par véhicule par mois, à 0,60 dollar le litre, plus 10 % de la consommation de

carburant pour les lubrifiants. Les frais d'assurance ont été calculés sur la base de la prime d'assurance de 15 véhicules à 106 dollars par an et de 2 camions à un coût estimatif de 265 dollars par an, et d'une assurance responsabilité au tiers de 50 dollars par véhicule par an.

Transmissions

11. Le montant indiqué (257 300 dollars) doit couvrir notamment l'acquisition de matériel de transmissions, estimé à 60 600 dollars; les pièces de rechange, les réparations et l'entretien, estimés à 27 300 dollars; et les communications par réseaux commerciaux, estimées à 169 400 dollars.

12. Pour la prochaine période du mandat, il est proposé d'acheter 10 radios VHF portables (4 500 dollars), un modem pour la transmission de données par satellite (7 000 dollars), un routeur Cisco (8 000 dollars), deux miniterminaux INMARSAT (6 000 dollars), 17 postes téléphoniques (1 700 dollars), un télécopieur chiffrant (20 000 dollars), un testeur de réseau local (3 500 dollars) et un ensemble de matériel de test téléphonique avec accessoires (2 000 dollars). Le fret et les coûts apparentés sont estimés à 7 900 dollars.

13. Les dépenses relatives aux communications par réseaux commerciaux comprennent la location d'un répondeur INTELSAT (82 000 dollars), les frais d'utilisation d'INMARSAT, les frais de téléphone et de télécopie locaux et internationaux, la valise diplomatique et les affranchissements, et la location de la ligne spécialisée de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (13 000 dollars).

Matériel divers

14. Des montants sont prévus pour l'acquisition de 15 ensembles de mobilier à 1 000 dollars chacun, plus 15 % pour le fret et les coûts apparentés (17 200 dollars), et l'acquisition de matériel informatique, fret et coûts apparentés compris (100 200 dollars). Le coût des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien du matériel divers est estimé à 15 000 dollars.

15. Le matériel informatique nécessaire est le suivant : un serveur (17 000 dollars); un système d'identification (20 000 dollars); 13 ordinateurs de table à 1 550 dollars pièce, 2 ordinateurs portables à 2 400 dollars pièce et 5 imprimantes à 700 dollars pièce (28 500 dollars); 1 bloc d'alimentation électrique non interruptible de 3 000 VA à 2 000 dollars et 10 petits blocs d'alimentation électrique non interruptible à 350 dollars pièce (5 500 dollars); des cartes pour réseau informatique, des disques durs et unités de lecture de disquette, cartes de mémoire, logiciels antivirus, bandes et batteries pour les ordinateurs portables (12 600 dollars); des systèmes de connexion centrale Compaq 64 Hub 3 et de connexion de bureau Switch 3 Com (3 500 dollars); plus le fret et les coûts apparentés (13 100 dollars).

Fournitures et services

16. Le coût des services divers est estimé à 85 600 dollars et couvre les services informatiques (21 100 dollars), les services de sécurité (18 000 dollars), les dépenses de représentation (2 400 dollars) et les autres services (44 100 dollars).

17. Les services informatiques comprennent l'appui au service du réseau étendu (5 000 dollars); la distribution de nouvelles (3 000 dollars); l'appui à Lotus Notes et autres logiciels de bureau (8 100 dollars); le système SUN et le logiciel REALITY (2 500 dollars). Le coût des services de sécurité correspond au salaire de 10 gardes, à raison de 150 dollars par personne par mois (18 000 dollars), et les dépenses de représentation sont estimées à 200 dollars par mois. Le coût des autres services comprend la part revenant au BONUCA des services médicaux du système des Nations Unies à Bangui (20 000 dollars), les frais bancaires, estimés à 300 dollars par mois (3 600 dollars), l'appui au service du central téléphonique à autocommutateur privé (PABX), l'appui technique au Softtech Ringmaster (500 dollars) et d'autres services, y compris le nettoyage du complexe et des bureaux, l'enlèvement des ordures et l'évacuation des eaux usées, estimés à 1 250 dollars par mois (15 000 dollars).

18. Le coût des fournitures diverses est estimé à 32 200 dollars, comprenant la papeterie et les fournitures de bureau, estimées à 15 dollars par personne par mois pour 56 membres du personnel, 5 militaires et 6 observateurs de police civile, et 2 volontaires (12 500 dollars); les fournitures sanitaires et de nettoyage (7 100 dollars); les abonnements (1 200 dollars); les cartouches et disquettes pour le matériel de bureautique (9 000 dollars); et d'autres fournitures courantes (2 400 dollars).

Fret aérien et de surface

19. Un montant de 3 000 dollars est prévu pour le fret et camionnage par les soins d'entreprises privées des fournitures et pièces se trouvant hors de la zone de la mission.

Autres programmes

Montant prévisionnel : 569 300 dollars

Programme politique

20. Parmi les programmes politiques, dont le coût est estimé à 58 000 dollars, on peut citer un atelier sur l'application des Accords de Bangui et le Pacte de réconciliation nationale (12 000 dollars); un séminaire avec les partis politiques sur l'élaboration de codes de conduite (12 000 dollars); une conférence sur les relations entre le parti majoritaire et les partis d'opposition dans un régime pluraliste (12 000 dollars); et l'appui apporté aux organisations non gouvernementales (de femmes et de jeunes) dans les activités qu'elles mènent dans le domaine de la promotion de l'idéal de paix et d'autres activités (22 000 dollars).

Programme militaire

21. Les conseillers militaires organiseront un séminaire sur l'armée et la démocratie, d'une durée de cinq jours et réunissant 200 participants venant des forces armées centrafricaines (12 200 dollars). L'objectif est de susciter une prise de conscience et une sensibilisation quant au rôle des forces armées, de promouvoir le respect des institutions démocratiques et le rôle des forces armées dans le processus démocratique.

Programme de police civile

22. Divers programmes de formation seront organisés sur un certain nombre de sujets, à un coût estimé à 42 300 dollars. Il s'agit notamment de deux programmes de formation sur les techniques d'enquête, chacun d'une durée de 20 jours et rassemblant 40 participants; deux programmes de formation à l'intention de la police judiciaire (45 jours et 100 participants chacun); deux programmes de formation sur la police économique et financière (20 jours et 100 participants chacun); un stage de formation sur l'investigation générale (4 jours et 40 participants); deux programmes de formation sur le commandement de la police; et deux programmes de formation sur le code d'éthique professionnelle des forces de police.

Programme d'information

23. Le programme d'information, estimé à 110 500 dollars, comprendra des programmes de formation (55 500 dollars), des programmes de télévision (5 400 dollars), une campagne de sensibilisation (27 000 dollars), des publications (9 500 dollars) et des activités de promotion (13 100 dollars). On en trouvera le détail ci-dessous.

a) Programmes de formation : i) « Formation de communicateurs pour une connaissance approfondie et la pratique de la déontologie » : la Section de l'information du BONUCA organisera sur le sujet quatre sessions de formation de quatre jours chacune, rassemblant 40 membres de la presse (8 800 dollars); ii) « Formation visant à renforcer les compétences et capacités en matière de communication » : 13 journalistes seront envoyés suivre une formation dans divers services d'édition et de publication internationaux, pour une période de 10 jours; 3 journalistes seront envoyés à New York, 4 à Dakar, 3 au siège de Francophone en France et 3 dans d'autres organisations dans un pays africain où la liberté de presse est reconnue (36 700 dollars); et iii) « Séminaire de sensibilisation à la législation concernant la presse et l'actualisation de cette législation ». Le BONUCA organisera un atelier de trois jours sur le sujet, à l'intention de 100 professionnels de la communication (10 000 dollars).

b) Programmes de télévision (5 400 dollars). Production de quatre documentaires d'une demi-heure, à partir de documentaires éducatifs et d'expériences positives en matière de développement, le but étant d'améliorer les programmes de télévision nationaux.

c) Campagne de sensibilisation « Les Centrafricains veulent la paix » (27 000 dollars). Quatre sessions de formation de quatre jours, de 40 participants chacune, seront organisées à l'intention d'agents de la presse publique et privée.

d) Publications (9 500 dollars). Le BONUCA diffusera des informations sur les activités de la mission en utilisant des points de presse, des publications et des conférences de presse.

e) Activités de promotion (13 100 dollars). La mission lancera une campagne de sensibilisation à la paix en organisant des ateliers régionaux de formation (6 900 dollars); un séminaire sur l'adoption d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux (2 700 dollars); et des sessions sur l'information et la sensibilisation de la population (3 500 dollars).

Programmes de formation

24. Le montant indiqué (26 800 dollars) doit permettre de payer les frais de participation d'un membre du personnel des droits de l'homme à un séminaire de formation à Bruxelles; d'un membre du personnel des communications à deux cours à Brindisi; et de deux cours d'informatique à Brindisi.

Programme relatif aux droits de l'homme

25. Le montant indiqué (213 500 dollars) doit couvrir des projets de renforcement des capacités (106 000 dollars); l'appui à la société civile (59 000 dollars); et l'éducation en matière de droits de l'homme et la promotion des droits de l'homme (48 500 dollars).

a) Projets de renforcement des capacités (106 000 dollars). Un séminaire de formation à l'intention des militaires et du personnel de maintien de l'ordre sera organisé en coordination avec le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la défense, pour inculquer les normes et la législation en matière de droits de l'homme aux policiers, aux gendarmes et aux soldats de la Garde présidentielle (17 000 dollars); on organisera un atelier pour renforcer la capacité du Gouvernement d'établir les rapports qui lui sont demandés; faire connaître les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme au Haut Commissariat aux droits de l'homme national; et dispenser une formation aux fonctionnaires du Gouvernement chargés d'établir les rapports que la République centrafricaine est tenue de présenter dans le cadre de ses obligations conventionnelles (25 000 dollars); on organisera des stages de formation à l'intention du personnel judiciaire pour lui faire mieux comprendre et utiliser la loi dans le domaine des droits de l'homme et promouvoir l'application des normes internationales en la matière dans le processus journalier de prise de décisions judiciaires (32 000 dollars). Un appui juridique sera apporté à certaines victimes de violations des droits de l'homme (17 000 dollars); et des programmes de formation sur les droits des détenus seront organisés à l'intention des cadres et du personnel pénitentiaires (15 000 dollars).

b) Appui à la société civile (59 000 dollars). Quatre subventions seront accordées à des particuliers susceptibles de devenir des défenseurs des droits de l'homme dans leurs domaines respectifs, pour leur permettre d'assister à des sessions de l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg, aux sessions de la Commission des droits de l'homme à Genève et à la session de la Commission des droits de l'homme de l'OUA en Gambie. D'autres sessions sur des questions relatives aux droits de l'homme seront aussi organisées au niveau des provinces.

c) Éducation en matière des droits de l'homme et promotion des droits de l'homme (48 500 dollars). Le montant indiqué doit permettre de financer des programmes radiodiffusés de façon à porter au maximum l'impact des messages relatifs aux droits de l'homme et à renforcer la capacité locale de mener des campagnes de radiodiffusion massives sur les droits de l'homme (13 500 dollars); la publication de rapports sur une variété de sujets répondant à un besoin spécifique d'information (18 000 dollars); la traduction de documents internationaux et leur publication dans les langues locales (8 000 dollars); et la publicité autour de manifestations spéciales comme la Journée des droits de l'homme et la Journée de l'enfant par des conférences, des représentations théâtrales, des débats télévisés et des concours de dessins et de rédaction (9 000 dollars).

Annexe VIII

Bureau des Nations Unies en Angola : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 15 avril 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 15 février 2000-31 décembre 2001*	*2000-2001 Montants estimatifs des dépenses*	*1er janvier-15 avril 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	111,7	10,5	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**111,7**	**10,5**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	101,2	58,7	14,5	–
2. Personnel international et personnel local	10 840,0	9 332,4	1 955,4	–
Total, catégorie II	**10 941,2**	**9 391,2**	**1 969,9**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	692,6	691,7	38,1	–
2. Transports	692,7	504,1	65,1	–
3. Opérations aériennes	84,4	17,7	–	–
4. Transmissions	935,8	857,4	72,6	–
5. Matériel divers	259,7	379,1	–	–
6. Fournitures et services	322,5	340,3	116,8	–
7. Fret aérien et de surface	45,9	25,5	3,5	–
Total, catégorie III	**3 033,6**	**2 815,8**	**296,1**	**–**
IV. Autres programmes				
1. Programmes politiques	–	–	–	–
2. Programmes militaires	–	–	–	–
3. Programmes civils relatifs à la police	–	–	–	–
4. Programmes d'information	206,8	206,8	61,0	–
5. Programmes de formation	108,9	108,9	–	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**315,7**	**315,7**	**61,0**	**–**
Total	**14 402,2**	**12 533,1**	**2 327,0**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	–	–	–	**–**
V. Contributions volontaires	**–**	**919,7**	**599,4**	**–**
Total	**14 402,2**	**13 452,8**	**2 926,4**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 969 900 dollars

Police civile

1. Chaque membre de la police civile recevra une indemnité de subsistance (missions) de 79 dollars par jour pendant la période du 1er janvier au 15 avril 2002, soit 105 jours-homme (8 300 dollars); les frais de voyage à destination ou en provenance de la zone de la mission et les frais de rapatriement sont estimés à 6 000 dollars et l'indemnité d'habillement à 200 dollars.

Personnel international et personnel local

2. Un montant de 1 575 800 dollars est prévu pour 57 membres du personnel international (1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 12 P-4, 11 P-3, 18 agents des services généraux (autres classes), 9 agents du Service mobile et 2 agents du service de sécurité) et 67 agents locaux (66 agents des services généraux et 4 agents locaux). L'estimation des traitements et des dépenses communes de personnel tient compte d'un pourcentage de postes vacants de 15 % pour le personnel international et de 8% pour le personnel local. Vingt membres du personnel international sont nommés spécialement pour la Mission et n'ont donc pas droit à l'indemnité de poste. Les dépenses au titre des heures supplémentaires sont estimées à 2 600 dollars.

3. Les indemnités de subsistance (missions) à verser au personnel international sont calculées au taux de 79 dollars par jour pendant 105 jours, en tenant compte d'une réduction de 15 % reflétant le pourcentage de postes vacants anticipé (394 800 dollars). Les frais de voyage (22 200 dollars) pendant la période du mandat couvrent les déplacements du chef de la Mission à New York pour des consultations et des séances d'information dans d'autres pays de la région pour rencontrer des responsables gouvernementaux, ainsi que des indemnités de subsistance correspondant à des voyages à l'intérieur de l'Angola.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 296 100 dollars

Locaux

4. Les locaux du siège de la Mission à Vila Espa sont fournis à titre gracieux par le Gouvernement angolais. Le montant prévu (15 100 dollars) couvre les locaux loués pour les bureaux régionaux dans trois provinces d'Angola, estimés à 1 000 dollars chacun pendant trois mois et demi et 1 300 dollars par mois pour le chef de la Mission. Un montant de 5 300 dollars est également prévu pour des réparations mineures et la rénovation des locaux, estimées à environ 1 500 dollars par mois; les services de maintenance (8 800 dollars), estimés à environ 2 500 dollars par mois, qui comprennent la fumigation et le nettoyage des locaux, l'élimination des produits dangereux et d'autres services divers de maintenance; ainsi que des fournitures de maintenance (3 500 dollars) pour les pièces détachées des générateurs.

5. Le montant total de 5 400 dollars pour les services collectifs de distribution inclut l'alimentation en eau (3 700 dollars) et en électricité (1 700 dollars).

Transports

6. Un montant de 38 500 dollars est prévu pour des pièces détachées, la réparation et la maintenance de 46 véhicules, montant calculé à partir d'un coût de 100 dollars par mois pour 14 véhicules neufs et de 300 dollars par mois pour 32 véhicules anciens. Les dépenses de carburant (26 600 dollars) pour 46 véhicules correspondent à une consommation de 10 litres par jour, à 50 cents le litre; l'huile et les lubrifiants représentent 10 % des dépenses de carburant. Les polices d'assurance courant du 1er juillet au 30 juin de chaque année, aucun crédit n'est demandé pour les assurances des véhicules pendant la période considérée.

Transmissions

7. Le montant total de 72 600 dollars correspond à des pièces détachées, à la réparation et à la maintenance de matériel de transmissions, soit un coût mensuel de 2 000 dollars (7 000 dollars) et à des communications par réseaux commerciaux (65 600 dollars).

8. Les communications par réseaux commerciaux incluent les dépenses engagées chaque mois pour les éléments suivants : location d'un répéteur de satellite (8 500 dollars); location de lignes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et frais d'accès à l'Internet (1 900 dollars); dépenses de téléphone INMARSAT (2 000 dollars); dépenses de téléphone cellulaire local (2 000 dollars); affranchissement et valise diplomatique (2 000 dollars). Par ailleurs, un crédit est demandé pour le fournisseur d'accès Internet de la Base de soutien logistique (3 100 dollars) et le service Internet local (4 300 dollars).

Fournitures et services

9. Le montant total prévu au titre de services divers est estimé à 98 100 dollars. Compte tenu de la situation de sécurité en Angola et suite à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, le BNUA renforcera son service de sécurité à Vila Espa. Un crédit est donc demandé pour assurer la sécurité 24 heures sur 24 (59 500 dollars). Le montant estimé correspond à 20 agents de sécurité, rémunérés 850 dollars par garde par mois chacun. Un montant est également prévu pour d'autres mesures liées à la sécurité représentant 4 000 dollars par mois (14 000 dollars); des services de traitement de données (16 900 dollars); des traitements et services médicaux (5 000 dollars); les dépenses de représentation estimées à 300 dollars par mois (1 100 dollars); et d'autres services divers (1 600 dollars), comme des frais bancaires et autres services.

10. Les fournitures diverses sont estimées à 18 700 dollars et comprennent des articles de papeterie, des fournitures de bureau et de traitement de texte correspondant à 2 500 dollars par mois. Un montant est également prévu pour des produits d'assainissement et de nettoyage (600 dollars par mois); des abonnements à des journaux locaux et internationaux (1 200 dollars par mois); des fournitures médicales et autres fournitures consommables (500 dollars par mois pour chaque).

Fret aérien et de surface

11. Un crédit de 3 500 dollars est demandé pour les frais d'expédition, de manutention et de dédouanement du fret qui ne sont pas inclus ailleurs dans le budget. La Mission ne disposera pas de ses propres ressources aériennes et devra avoir recours à des services commerciaux pour le fret aérien et de surface.

Autres programmes

Montant prévisionnel : 61 000 dollars

Programmes d'information

12. Le programme d'information visera à renforcer les institutions du Gouvernement et à promouvoir les droits de l'homme dans tout l'Angola. Au cours de la période considérée, un montant de 61 000 dollars est prévu pour la production de quatre émissions de radio qui seront diffusées chaque mois (24 000 dollars); la production de dessins animés de sensibilisation aux droits de l'homme qui seront diffusés chaque mois et la publication d'articles hebdomadaires dans le *Journal de Angola* (3 000 dollars); des programmes télévisés, diffusés deux fois par mois, sur le réseau national (10 500 dollars); la représentation de pièces consacrées aux droits de l'homme dans des théâtres locaux, qui seront jouées par des groupes de théâtre locaux formés par la Mission, dans plusieurs municipalités de Luanda et d'autres provinces (7 500 dollars); des publications dans les journaux (6 000 dollars). Le montant estimé couvre également les dépenses liées au serveur local, à l'information et aux médias (10 000 dollars).

Annexe IX

Instance de surveillance des sanctions contre l'UNITA : prévisions des dépenses pour la période du 1er janvier au 19 avril 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 19 avril-31 décembre 2000*	*Engagements autorisés*	*Montant estimatif des dépenses 19 avril-31 décembre 2001*	*1er janvier-19 avril 2002*	
				Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire					
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil					
1. Police civile	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
2. Personnel international et personnel local	**694,1**	**855,7**	**1 609,7**	**694,3**	**–**
Total, catégorie II	**694,1**	**855,7**	**1 609,7**	**694,3**	**–**
III. Dépenses opérationnelles					
1. Locaux/hébergement	–	–	–	8,6	–
2. Transports	3,6	–	3,6	1,2	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–	–
4. Transmissions	9,1	2,0	11,2	5,8	–
5. Matériel divers		–	–	–	–
6. Fournitures et services	8,0	(4,9)	8,0	4,0	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–	–
Total, catégorie III	**20,7**	**(2,9)**	**22,8**	**19,6**	**–**
IV. Autres programmes					
1. Programmes d'information	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
2. Programmes de formation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**714,8**	**852,8**	**1 632,5**	**713,9**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
V. Contributions volontaires	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**714,8**	**852,8**	**1 632,5**	**713,9**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 694 300 dollars

Personnel international et personnel local

1. Un montant de 48 200 dollars est prévu au titre du personnel temporaire, correspondant au traitement d'un fonctionnaire P-2 et d'un agent des services généraux pendant trois mois et demi pour appuyer les activités de l'Instance de surveillance des sanctions contre l'UNITA.

2. L'Instance de surveillance sera constituée d'un président et de trois experts en poste à New York. Les traitements des experts sont estimés à 10 800 dollars chacun pour la période du 1er janvier au 19 avril 2002 (164 100 dollars). Les frais de voyage sont estimés à 415 900 dollars et correspondent à des voyages dans la région africaine (190 400 dollars) : chacun des quatre experts fera trois déplacements d'une durée de trois jours, pour se rendre à Luanda, Gaborone, Bangui, Conakry, Kigali et Pretoria; des déplacements en Europe (90 400 dollars) : chacun des quatre experts fera quatre voyages d'une durée de trois jours, à destination de Bruxelles, Paris, Lisbonne, Genève et Londres; des voyages au Moyen-Orient (76 700 dollars) : chacun des quatre experts fera deux voyages d'une durée de trois jour à Tel Aviv et Abou Dhabi; et des visites de consultation à Washington et à Alma Ata (58 400 dollars) : trois des experts feront trois voyages d'une durée de trois jours.

3. Les frais de voyage du personnel sont estimés à 66 100 dollars. On présume qu'un fonctionnaire accompagnera les experts pendant deux de leurs voyages en Afrique et en Europe (46 000 dollars); un fonctionnaire accompagnera les experts au cours de leurs voyages au Moyen-Orient (9 700 dollars); et un fonctionnaire accompagnera les experts au cours de leur voyage à Alma Ata (10 400 dollars).

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 19 600 dollars

Locaux

4. Un montant de 8 600 dollars est prévu pour des bureaux temporaires dans certaines des destinations afin de faciliter les travaux dans la région. Ce montant couvre le remboursement, le cas échéant, au bureau local du PNUD pour l'utilisation de ses installations si elles sont disponibles ou la location à court terme d'un bureau.

Transports

5. Un montant de 1 200 dollars est prévu pour la location de véhicules afin de faciliter les rencontres des experts avec des responsables locaux pendant leurs missions.

Transmissions

6. Un montant de 5 800 dollars est prévu pour couvrir les dépenses des communications par réseaux commerciaux, y compris les appels interurbains, les frais de télécopie et les frais de location de téléphones cellulaires et de téléphones par satellite.

Fournitures et services

7. Un montant de 4 000 dollars est prévu pour couvrir les frais de services d'appui locaux, comme des chauffeurs et des secrétaires, qui sont normalement fournis par les bureaux locaux du PNUD.

Annexe X

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 1er janvier 2000-31 décembre 2001*	*Montant estimatif des dépenses 1er janvier 2000-31 décembre 2001*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	2 960,1	2 355,4	1 439,8	48,6
Total, catégorie II	**2 960,1**	**2 355,4**	**1 439,8**	**48,6**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	144,0	62,1	35,5	12,1
2. Transports	94,5	77,2	35,8	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–
4. Transmissions	75,2	101,7	81,0	–
5. Matériel divers	66,9	31,4	21,8	19,8
6. Fournitures et services	65,3	50,9	33,2	–
7. Fret aérien et de surface	11,9	14,7	7,4	–
Total, catégorie III	**457,8**	**338,0**	**214,7**	**31,9**
IV. Autres programmes				
1. Programmes politiques	–	–	–	–
2. Programmes militaires	–	–	–	–
3. Programmes civils et relatifs à la police	–	–	–	–
4. Programmes d'information	–	–	–	–
5. Programmes de formation	–	–	–	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	–	–
Total, catégorie IV	–	–	–	–
Montant total des ressources nécessaires	**3 417,9**	**2 693,4**	**1 654,5**	**80,5**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–
Total	**3 417,9**	**2 693,4**	**1 654,5**	**80,5**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévu : 1 439 800 dollars

1. Un montant de 816 400 dollars pour les traitements et les dépenses communes de personnel de neuf membres du personnel international [1 SSG, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 agents des services généraux (autres classes)] et de six membres du personnel local. Les effectifs comprennent un nouvel officier de liaison (P-4) et du personnel d'appui (recruté localement) devant être affectés à Addis-Abeba. L'officier de liaison suivra étroitement toutes les réunions de l'OUA touchant à la situation dans la région des Grands Lacs; établira des notes d'évaluation sur les principaux événements politiques examinés par l'Organe central et par des réunions spéciales convoquées par le secrétariat de l'OUA, et pour le Représentant spécial du Secrétaire général; fournira une assistance à la Conférence internationale sur les Grands Lacs; assurera la liaison avec l'officier de liaison militaire de la MONUC; le Bureau de l'OUA à Kinshasa et tous les organes de l'OUA s'occupant de la situation en République démocratique du Congo. Cinq membres du personnel international sont recrutés expressément pour la mission et ils ne peuvent par conséquent pas percevoir des indemnités de poste. Un taux de vacance de poste de 20 % a été appliqué pour le personnel international et un taux de 5 % pour le personnel local. Des montants sont prévus aussi pour les mesures de sécurité pour les résidences du personnel international déployé dans les zones de la mission (38 400 dollars) et pour les heures supplémentaires (2 400 dollars).

2. Un montant de 297 000 dollars est prévu pour couvrir les indemnités de subsistance (missions) à verser au personnel international, à raison de 113 dollars par jour, en appliquant un facteur de réduction de 20 % reflétant le taux de vacance de poste.

3. Les ressources nécessaires pour les consultants et les experts sont estimées à 68 600 dollars; il s'agit de deux spécialistes, un recruté sur le plan local et l'autre sur le plan international, et de deux experts recrutés pour trois mois. Les honoraires des deux spécialistes sont estimés à 1 200 dollars chacun par mois (2 400 dollars) et ceux des experts à 3 500 dollars chacun par mois pendant trois mois (21 000 dollars). Les frais de voyage et les indemnités de subsistance correspondantes pour les spécialistes et experts recrutés sur le plan international (45 200 dollars) sont calculés sur la base de 3 600 dollars par personne pour chaque voyage aller retour et 188 dollars par jour pour les 30 premiers jours et 140 dollars par jour ensuite pour les indemnités de subsistance. Ces experts devront établir des documents à la suite de la tenue d'ateliers sur le Burundi.

4. Les frais de voyage (217 000 dollars) correspondent aux voyages des représentants (48 600 dollars) et du personnel (168 400 dollars). Au total, 12 participants venant d'Afrique devraient assister à la conférence de deux jours à Nairobi, ainsi que quatre participants venant de Bruxelles et quatre autres de Londres. Les frais de voyage pour les consultations et les visites d'information à New York effectuées par le Chef de la Mission et son assistant spécial à Bruxelles sont estimés à 57 600 dollars, y compris les indemnités de subsistance pour les visites de consultation à Paris, à Londres et à Washington. Les frais de voyage dans

la région, estimés à 110 800 dollars, correspondent aux différentes visites effectuées dans des pays africains.

Dépenses opérationnelles

Montant prévu : 214 700 dollars

Locaux

5. Un montant de 12 700 dollars est prévu pour la location d'un espace d'entreposage supplémentaire pour les archives, à raison de 400 dollars par mois (4 800 dollars), plus la location de locaux pour l'officier de liaison et le personnel d'appui, les dépenses annuelles étant estimées à 7 900 dollars. Des travaux de transformation, d'un coût estimé à 12 100 dollars, seront nécessaires pour les locaux à usage de bureaux à Addis-Abeba. Les dépenses pour les fournitures et services d'entretien sont estimées à 2 300 dollars; le coût des services collectifs de distribution est estimé à 6 400 dollars. En outre, un montant de 2 000 dollars est prévu pour couvrir les frais d'assurance du bureau préfabriqué à l'extérieur du complexe de Gigiri.

Transports

6. Le montant prévu de 35 800 dollars doit couvrir les pièces de rechange, les réparations et entretiens de deux vieux véhicules, à raison de 300 dollars par véhicule et par mois et de deux nouveaux véhicules, à raison de 100 dollars par véhicule et par mois (9 600 dollars); l'essence et les lubrifiants, en considérant une consommation moyenne d'un litre par véhicule et par jour, à raison de 55 cents par litre (16 100 dollars). Le coût de l'assurance est estimé à 470 dollars par véhicule et par an pour l'assurance au tiers mondiale pour quatre véhicules; l'assurance multirisque est estimée à 1 562 dollars par an pour les deux vieux véhicules et à 3 233 dollars par an pour les deux nouveaux véhicules (10 100 dollars).

Transmissions

7. Un montant de 80 000 dollars est prévu pour les communications par réseaux commerciaux, c'est-à-dire les communications locales et interurbaines, les lignes directes avec le Siège, les frais d'accès au réseau téléphonique privé, à Internet et les frais de téléphonie mobile; la valise diplomatique et l'affranchissement.

Matériel divers

8. Le montant prévu (21 800 dollars) devrait couvrir le coût de l'achat de sept bibliothèques, à raison de 800 dollars chacune, soit 5 600 dollars, le coût du mobilier et du matériel de bureautique pour le personnel affecté à Addis-Abeba, estimé à 4 400 dollars, 15 % du coût total étant ajoutés pour les frais de fret et frais divers (11 500 dollars); l'achat d'un ordinateur personnel avec un écran et des accessoires connexes, dont une carte réseau, pour un total de 7 200 dollars, plus 15 % pour le fret et la manutention (8 300 dollars); les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du matériel du réseau du Bureau (2 000 dollars).

Fournitures et services

9. Le montant prévu de 19 800 dollars au titre des services divers doit couvrir les dépenses de représentation (5 200 dollars) et les autres services divers (14 600 dollars), qui correspondent aux frais de transport quotidien par autocar du personnel local jusqu'au complexe de Gigiri, les frais des services d'assainissement, les frais bancaires, le tirage des photographies, les films et l'imprimerie; et la part du Bureau dans le coût d'un coordonnateur kényen pour les questions de sécurité.

10. Le montant prévu au titre des Fournitures diverses (13 400 dollars) doit couvrir les dépenses au titre de la rubrique Papeterie et fournitures de bureau (9 100 dollars), les frais d'abonnement aux chaînes de télévision câblées pour les nouvelles et aux magazines internationaux (2 000 dollars) et les fournitures informatiques (2 300 dollars).

Fret aérien et de surface

11. Sur la base de l'expérience, un montant de 7 400 dollars est prévu pour les services de fret correspondant au matériel divers devant être envoyé au Bureau.

Annexe XI

Représentant spécial du Secrétaire général pour le sud du Liban : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 8 août 2000-7 février 2001*	*Engagements autorisés*	*2000-2001 Montant estimatif des dépenses*	*1er janvier-31 décembre 2002 Montant total des ressources nécessaires*	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire					
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil					
1. Police civile	–	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	495,0	496,5	848,4	837,7	–
Total, catégorie II	**495,0**	**496,5**	**848,4**	**837,7**	**–**
III. Dépenses opérationnelles					
1. Locaux/hébergement	8,6	3,7	11,1	11,9	–
2. Transports	10,5	15,3	20,3	24,0	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–	–
4. Transmissions	78,6	(29,4)	38,7	46,8	–
5. Matériel divers	21,4	(8,6)	2,5	2,9	–
6. Fournitures et services	9,4	7,7	15,5	25,1	–
7. Fret aérien et de surface	1,1	–	1,0	2,0	–
Total, catégorie III	**129,6**	**(11,3)**	**89,1**	**112,7**	**–**
IV. Autres programmes					
1. Programmes politiques	–	–	–	–	–
2. Programmes militaires	–	–	–	–	–
3. Programmes civils et relatifs à la police	–	–	–	–	–
4. Programmes d'information	–	–	–	–	–
5. Programmes de formation	–	–	–	–	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**624,6**	**485,2**	**937,5**	**950,4**	**–**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–	–
Total	**624,6**	**485,2**	**937,5**	**950,4**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévu : 837 700 dollars

Personnel international et personnel local

1. Le montant prévu (577 200 dollars) doit couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel de quatre membres du personnel international : le Représentant personnel du Secrétaire général (Sous-Secrétaire général), un conseiller principal (P-5), un spécialiste des questions politiques (P-3) et un secrétaire (services généraux); et deux membres du personnel local, un secrétaire et un chauffeur. Un montant est prévu (167 900 dollars) pour les indemnités de subsistance (missions) pour le personnel international, à raison de 115 dollars par jour.

2. Les ressources nécessaires pour couvrir les frais de voyage correspondent aux frais de voyage pour se rendre à New York aux fins de réunions d'information et de consultations (59 000 dollars), pour se rendre en Europe, aux fins de consultations (19 500 dollars) et pour se rendre à Gaza (14 000 dollars).

Dépenses opérationnelles

Montant prévu : 112 700 dollars

Locaux

3. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) fournit des locaux à titre gracieux au Représentant personnel du Secrétaire général et à son personnel. Un montant de 4 100 dollars est prévu pour couvrir les services d'appui à la CESAO et un montant de 7 800 dollars pour les services collectifs de distribution correspondant aux 228 mètres carrés occupés par le Représentant personnel et son personnel.

Transports

4. La FINUL fournit au Représentant personnel du Secrétaire général une limousine et trois véhicules tout usage et fait payer environ 500 dollars par mois et par véhicule en vue de couvrir les frais correspondant à l'essence et aux lubrifiants, aux pièces détachées, aux réparations et à l'entretien, et au coût de l'assurance des véhicules.

Transmissions

5. Le montant de 46 800 dollars prévu au titre de cette rubrique correspond aux communications par réseaux commerciaux (43 000 dollars) en vue de couvrir la location de terminaux Mini-M, à raison de 1 000 dollars par mois (12 000 dollars); les frais de téléphone local et d'INMARSAT, à raison de 2 500 dollars par mois (30 000 dollars) et les frais de valise diplomatique et d'affranchissement, à raison de 80 dollars par mois (1 000 dollars). En outre, un montant de 3 800 dollars est prévu pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien.

Matériel divers

6. Le montant prévu (2 900 dollars) correspond à l'entretien et aux frais connexes pour un matériel fourni par la CESAO, tel que télécopieur et les articles consomptibles, les fournitures, les pièces de rechange, etc.

Fournitures et services

7. Un montant est prévu correspondant à la part de la CESAO dans le remboursement des dépenses de sécurité, de nettoyage et de jardinage (5 200 dollars), aux frais de représentation (2 400 dollars) et aux autres services divers (9 200 dollars), tels que le remboursement à la FINUL des services fournis par celle-ci; la papeterie et les autres fournitures de bureau (5 300 dollars) et autres services divers (3 000 dollars).

Fret aérien et de surface

8. Un montant de 2 000 dollars est prévu pour les frais de fret divers et les frais de dédouanement.

Annexe XII

Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 1er juin 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts 1er juin 2000-31 mai 2001*	*Engagements autorisés*	*Montant estimatif des dépenses 1er janvier-31 décembre 2001*	*1er janvier-1er juin 2002*	
				Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire					
1. Observateurs militaires	–	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil					
1. Police civile	–	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	1 118,8	802,1	1 923,6	638,1	–
Total, catégorie II	**1 118,8**	**802,1**	**1 923,6**	**638,1**	**–**
III. Dépenses opérationnelles					
1. Locaux/hébergement	19,0	(7,5)	11,5	4,0	–
2. Transports	29,2	(14,6)	14,6	13,3	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–	–
4. Transmissions	253,4	(13,9)	240,0	59,2	–
5. Matériel divers	9,1	(5,1)	4,0	8,5	–
6. Fournitures et services	45,3	(9,9)	35,5	32,5	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	3,0	–
Total, catégorie III	**356,0**	**(51,0)**	**305,6**	**120,5**	**–**
IV. Autres programmes					
1. Programmes d'information	27,8	(2,6)	25,3	14,3	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**27,8**	**(2,6)**	**25,3**	**14,3**	**–**
Montant total des ressources	**1 502,6**	**748,5**	**2 254,5**	**772,9**	**–**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–	–
Total	**1 502,6**	**748,5**	**2 254,5**	**772,9**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 638 100 dollars

Personnel international et personnel local

1. Des crédits sont demandés pour maintenir en fonctions jusqu'au 19 mai 2002 les neuf membres du personnel international, à savoir un Représentant du Secrétaire général (SSG), trois spécialistes des affaires politiques (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3), un spécialiste des droits de l'homme (P-4), un fonctionnaire d'administration (P-4), un spécialiste des communications (Service mobile), un assistant administratif (services généraux) et un secrétaire (services généraux). L'appui de ce personnel international est assuré par 19 agents locaux. Les salaires et les dépenses communes de personnel sont estimés à 461 300 dollars. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international est calculée à 75 dollars par jour pour la période du mandat de cinq mois, soit 141 800 dollars.

2. Les montants nécessaires au titre des voyages du Représentant du Secrétaire général et d'autres membres du personnel de la mission se rendant au Siège pour des exposés d'information et des consultations, et dans les pays voisins pour des réunions, sont estimés à 18 000 dollars. Les frais de voyage du personnel du Siège à la mission sont estimés à 3 900 dollars, et ceux des voyages à Brindisi à des fins de formation à 2 800 dollars.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 120 500 dollars

Locaux

3. Aucun loyer n'est perçu pour les locaux de bureau. Toutefois, des montants sont prévus pour les services et fournitures d'entretien divers (3 000 dollars) et les services collectifs (1 000 dollars).

Transports

4. Le montant prévu (13 300 dollars) doit permettre de couvrir les pièces de rechange, les réparations et l'entretien de 11 véhicules (7 000 dollars); la location de dépanneuses et d'un système de poursuite des véhicules pour assurer la protection du personnel voyageant dans la région (2 500 dollars); les carburants et lubrifiants (2 000 dollars); et l'assurance (1 800 dollars).

Transmissions

5. Les montants prévus au titre des communications par réseaux commerciaux doivent couvrir la location d'un répéteur de satellite (42 200 dollars), des terminaux INMARSAT (3 000 dollars), la ligne spécialisée de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et les frais Internet (6 500 dollars); les communications téléphoniques locales, les affranchissements et la valise diplomatique (7 500 dollars).

Matériel divers

6. Le montant prévu (8 500 dollars) doit couvrir les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du matériel divers du Bureau d'appui.

Fournitures et services

7. Le coût des services divers est estimé à 26 600 dollars, et doit couvrir les services contractuels de nettoyage, d'enlèvement des ordures, d'entretien des systèmes d'électricité et de chauffage, ventilation et climatisation; les services de sécurité et de transport spécial (12 900 dollars); les dépenses de représentation (500 dollars) et d'autres services divers tels que les frais bancaires, l'appui au service du central téléphonique à autocommutateur privé (PABX), la distribution de nouvelles et d'autres contrats d'appui aux services (13 200 dollars).

8. Le montant nécessaire au titre des fournitures diverses est estimé à 5 900 dollars et doit couvrir la papeterie et les fournitures de bureau, les fournitures sanitaires et de nettoyage et les abonnements.

Fret aérien et de surface

9. Un montant de 3 000 dollars est prévu pour les frais de transit, de manutention et de dédouanement qui ne sont pas couverts sous d'autres rubriques du budget.

Autres programmes

Montant prévisionnel : 14 300 dollars

Programme d'information

10. Le montant indiqué (14 300 dollars) permettra à la mission de produire des émissions radiotélévisées pour diffusion par les stations locales; et d'imprimer des brochures, des affiches et d'autres publications liées aux activités de consolidation de la paix.

Annexe XIII

Bureau politique des Nations Unies à Bougainville : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*2000-2001 Crédits ouverts*	*2000-2001 Montant estimatif des dépenses*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	1 508,5	1 433,6	968,0	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total, catégorie II	**1 508,5**	**1 433,6**	**968,0**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	103,8	62,2	57,2	2,0
2. Transports	35,7	65,1	29,2	–
3. Opérations aériennes	556,6	556,4	318,6	–
4. Transmissions	152,6	155,2	75,9	11,5
5. Matériel divers	65,8	81,0	5,6	5,6
6. Fournitures et services	34,7	29,5	41,9	–
7. Fret aérien et de surface	24,3	13,5	10,0	–
Total, catégorie III	**973,5**	**962,9**	**538,4**	**19,1**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
3 Aide au désarmement et à la démobilisation			37,0	10,0
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**37,0**	**10,0**
V. Contributions du personnel	–	–	–	–
Montant total des ressources	**2 482,0**	**2 396,5**	**1 543,4**	**29,1**
VI. Contributions volontaires	–	–	–	–
Total	**2 482,0**	**2 396,5**	**1 543,4**	**29,1**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses afférentes au personnel civil

Montant prévisionnel : 968 000 dollars

Personnel international et personnel local

1. Des crédits de 700 000 dollars sont demandés pour un total de 8 membres du personnel international [1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 (y compris un nouveau poste destiné au programme d'élimination des armes), 1 agent du Service mobile et 1 agent des services généraux (autres classes) (nouveau poste destiné au programme d'élimination des armes)], ainsi que 2 agents locaux. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international est estimée à 147 200 dollars (à un taux journalier de 56 dollars, l'hébergement étant assuré). Les frais de voyage sont estimés à 120 800 dollars pour les voyages autorisés du personnel entre New York et Bougainville (53 800 dollars) et les voyages dans la zone de la mission entre Arawa, Buka et Port Moresby (67 000 dollars).

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 538 400 dollars

Locaux

2. Le montant requis pour la location de locaux de bureaux à Arawa et au nouvel emplacement à Buka est estimé à 18 000 dollars. En outre, pour répondre aux besoins opérationnels et pour assurer que des locaux de bureaux sont disponibles pendant les visites du personnel de la mission à Port Moresby, la mission loue un petit bureau au Programme des Nations Unies pour le développement à un loyer annuel de 600 dollars. Des crédits sont aussi prévus pour les réparations mineures, l'aménagement et la rénovation des locaux à Arawa et Buka (2 800 dollars) et les fournitures et services d'entretien (4 000 dollars). Le coût du carburant pour les groupes électrogènes, pour assurer l'alimentation en électricité 24 heures sur 24, est estimé à 31 800 dollars.

Transports

3. Un montant de 21 600 dollars est prévu pour la location d'un véhicule à Port Moresby, 15 jours par mois, pendant les visites du chef de la mission et d'autres membres du personnel. Le montant nécessaire pour les pièces de rechange, le service, les réparations et l'entretien de quatre véhicules est estimé à 2 000 dollars. Le coût des carburants et lubrifiants de quatre véhicules est estimé à 4 000 dollars, à un taux de consommation journalière de cinq litres de carburant par véhicule, plus les lubrifiants. Le coût de l'assurance est estimé à 1 600 dollars.

Opérations aériennes

4. Le montant requis au titre des opérations aériennes est estimé à 318 600 dollars. Le mandat du Bureau ayant été élargi pour inclure l'élimination des armes, on s'attend à devoir faire appel plus souvent au service d'hélicoptère pour Buka et

d'autres destinations. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base d'un taux de 885 dollars de l'heure, pour 30 heures par mois.

Transmissions

5. Le montant requis à cette rubrique doit couvrir l'achat d'un satellite de communication M4 (10 000 dollars), ainsi que les pièces de rechange et l'entretien du matériel de transmission (4 900 dollars). Les dépenses au titre des communications par réseaux commerciaux sont estimées à 61 000 dollars, y compris les frais pour INMARSAT, les services de téléphone et de télécopie, et la valise diplomatique.

Matériel divers

6. Un montant de 5 600 dollars est prévu à cette rubrique, pour couvrir notamment l'achat d'un réfrigérateur pour le nouveau bureau à Buka, de calculatrices, de filtres à eau et de diverses autres pièces de matériel de bureau, et de pièces de rechange.

Fournitures et services

7. Le coût des services contractuels de sécurité pour les locaux de bureaux à Arawa et Buka sont estimés à 18 000 dollars, à raison de 1 100 dollars par mois pour les locaux d'Arawa et de 400 dollars par mois pour ceux de Buka. Un montant de 13 500 dollars est aussi prévu au titre des services de sécurité. Les dépenses de représentation sont estimées à 1 000 dollars. La papeterie et les fournitures de bureau devraient coûter environ 4 000 dollars, sur la base de 330 dollars par mois pour les trois bureaux. Les fournitures sanitaires et de nettoyage sont estimées à 2 500 dollars, et les abonnements à 500 dollars. Un crédit de 2 400 dollars est prévu pour les autres services et fournitures divers.

Fret aérien et de surface

8. Un montant de 10 000 dollars est demandé au titre du fret et camionnage par les soins d'entreprises privées, pour le transport en provenance et à destination des principaux centres de service et d'approvisionnement de la mission.

Autres programmes

Aide au désarmement et à la démobilisation

9. Un montant de 37 000 dollars est demandé pour les dépenses liées au désarmement et à la démobilisation. On trouvera le détail de ces activités dans le corps du document.

Annexe XIV

Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Engagements autorisés 1er octobre-31 décembre 2001*	*Montant estimatif des dépenses 1er octobre-31 décembre 2001*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	545,6	545,6	3 071,9	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total, catégorie II	545,6	545,6	3 071,9	–
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–	–	–	–
2. Transports	–	–	–	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–
4. Transmissions	4,5	4,5	20,7	–
5. Matériel divers	49,0	49,0	17,0	–
6. Fournitures et services	3,0	3,0	7,2	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–
Total, catégorie III	**56,5**	**56,5**	**44,9**	**–**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**602,1**	**602,1**	**3 116,8**	**–**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–
Total	**602,1**	**602,1**	**3 116,8**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 3 071 900 dollars

Personnel international et personnel local

1. Un montant de 2 238 500 dollars a été prévu pour le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les 16 membres de son équipe, à savoir 1 sous-secrétaire général (Représentant spécial adjoint); 1 directeur de rang D-2 (responsable de la coordination interinstitutions); 2 fonctionnaires de rang D-1 (assistant spécial du Représentant spécial et conseiller politique principal); 1 porte-parole de classe P-5; 1 porte-parole adjoint de classe P-4; 4 fonctionnaires de la classe P-4 (assistant spécial du Représentant spécial adjoint et trois spécialistes des questions politiques); et 6 agents des services généraux (autres classes) (assistant personnel du Représentant spécial, 3 secrétaires et 2 assistants administratifs).

2. Des ressources sont également prévues pour la rémunération des heures supplémentaires (47 100 dollars) correspondant aux services fournis par le personnel d'appui qui sera appelé à travailler au-delà des heures normales et de celles effectuées par les agents de sécurité qui accompagneront le Représentant spécial ou le Représentant spécial adjoint lorsqu'ils se rendront en mission en Afghanistan et dans les régions environnantes.

3. Les services de consultants requis pour la réalisation d'études portant sur diverses questions liées au mandat du Bureau du Représentant spécial, qui correspondent à 30 mois de travail, sont estimés à 276 000 dollars.

4. Les ressources nécessaires pour les voyages en mission du Représentant spécial et de ses collaborateurs sont estimées à 510 300 dollars. Quarante-huit voyages devraient être effectués au total.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 44 900 dollars

Transmissions

5. Un crédit de 20 700 dollars est demandé au titre des communications par réseaux commerciaux pour couvrir les frais de téléphone, d'affranchissement, de télécopie, de valise diplomatique, etc.

Matériel

6. Le montant prévu (17 000 dollars) couvre le coût des pièces de rechange et les frais d'entretien du mobilier et du matériel de bureau.

Fournitures et services

7. Un montant de 7 200 dollars est prévu pour les articles de papeterie, les fournitures de bureau et des services divers (6 000 dollars), et pour les frais de représentation afférents à des réceptions officielles (1 200 dollars).

Annexe XV

Comité contre le terrorisme créé par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Engagements autorisés 2000-2001*	*Montant estimatif des dépenses 1er novembre-31 décembre 2001*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	**–**	**–**	**–**	**–**
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	149,9	149,9	1 848,9	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total, catégorie II	149,9	149,9	1 848,9	–
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	–	–	153,9	–
2. Transports	–	–	–	–
3. Opérations aériennes	–	–	–	–
4. Transmissions	1,2	1,2	21,1	–
5. Matériel divers	14,3	14,3	98,5	–
6. Fournitures et services	1,0	1,0	3,6	–
7. Fret aérien et de surface	–	–	–	–
Total, catégorie III	**16,5**	**16,5**	**277,1**	**–**
IV. Autres programmes				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**–**	**–**	**–**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**166,4**	**166,4**	**2,126,0**	**–**
V. Contributions volontaires	–	–	–	–
Total	**–**	**–**	**–**	**–**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 1 848 900 dollars

Personnel international et personnel local

1. Des ressources (331 100 dollars) sont prévues pour le personnel qui assurera les services de secrétariat nécessaires au fonctionnement du Comité contre le terrorisme : 1 spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) qui fera fonction de secrétaire du Comité, 1 spécialiste des questions politiques (P-3) et 3 agents des services généraux (autres classes), à savoir 2 secrétaires et 1 assistant de recherche, soit un effectif de cinq personnes. Un montant est également demandé au titre des heures supplémentaires (3 600 dollars) pour le personnel d'appui qui sera appelé à travailler au-delà des heures normales, à raison de 300 dollars par mois.

2. On pense qu'il faudra faire appel à des consultants spécialisés pour conseiller le Comité et lui fournir une assistance sur tous les aspects de la lutte contre le terrorisme, y compris la rédaction des lois, la législation et la pratique financières, la législation et la pratique douanières, la législation et la pratique en matière d'immigration, la législation et la pratique en matière d'extradition, la police et la répression, et le commerce des armes. Les ressources requises pour le recrutement de ces experts, y compris leurs honoraires et leurs frais de voyage, sont estimées à 1 514 200 dollars. Ils seraient en principe recrutés pour une période globale de 120 mois au maximum, le nombre de consultants employés à un moment quelconque étant limité à 10.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 277 100 dollars

Locaux

3. Un montant prévisionnel de 153 900 dollars est demandé au titre de la location de locaux à usage de bureaux pour les cinq membres du secrétariat du Comité et les consultants. Ce chiffre a été calculé sur la base d'un effectif de 15 personnes (5 fonctionnaires et 10 consultants à tout moment).

Transmissions

4. Un crédit de 21 100 dollars est demandé au titre des communications par réseaux commerciaux pour couvrir les frais de téléphone, de télécopie, d'affranchissement et de valise diplomatique, ainsi que les frais d'installation de 10 téléphones supplémentaires.

Matériel

5. Le montant prévu (62 100 dollars) est destiné à l'achat de mobilier de bureau pour les cinq membres du secrétariat du Comité ainsi que pour les consultants. Les ressources nécessaires pour l'achat de matériel de bureau – 1 télécopieur, 2 déchiqueteuses et 1 photocopieuse – sont estimées à 19 000 dollars. On prévoit

également un montant de 17 400 dollars pour du matériel de bureau divers, des pièces de rechange, et les frais de réparation et d'entretien.

Fournitures et services

6. Un montant de 300 dollars par mois est prévu par ailleurs pour des services divers et des fournitures de bureau, soit 3 600 dollars au total.